

SAINT-MANDÉ MAG

N°288 Avril 2024 saintmande.fr



À la une
LA CIRCULATION PROVISoire DES BUS 86 ET 325

Focus
LA PROPRETÉ, UN DÉFI À RELEVER AU QUOTIDIEN



SAINT-MANDÉ
CRESCO ET FLORESCO

P.16

CADRE DE VIE
Place Charles
Digeon : le
houx crénelé
a remplacé
les buis



P.28

SPÉCIAL JO
Un événement
olympique à
Saint-Mandé



SAINT-MANDÉ MAG N°288 / AVRIL 2024 est édité par la Mairie de Saint-Mandé - Hôtel de Ville - 10 place Charles Digeon - 94165 Saint-Mandé Cedex- Tél. 01 49 57 78 00 - www.saintmande.fr

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION Julien Weil **DIRECTEUR DE LA RÉDACTION** Matthieu Stencil **RÉDACTION** Isabelle Fouché
CONCEPTION GRAPHIQUE Valérie Besser **VISUELS** Mairie de Saint-Mandé / Mathieu Génon / Thierry Guillaume / Adobe Stock **IMPRESSION** Imprimeries Morault **RÉGIE PUBLICITAIRE** CMP Régie publicitaire 01 45 14 14 40 **NOMBRE D'EXEMPLAIRES** 14 500 Dépôt légal à parution

POUR EN SAVOIR + www.saintmande.fr

Retrouvez toute l'actualité sur le site internet de la Ville et restez en contact via les réseaux sociaux.

 Ville de Saint-Mandé  94160.saintmande  @saintmande

P.04 RÉTROSPECTIVE

P.6 À LA UNE

La circulation provisoire des bus 86 et 325 pendant les travaux avenue du Général de Gaulle

P.8 FOCUS

La propreté, un défi à relever au quotidien

P.11 VIE ÉCONOMIQUE ET ANIMATIONS

La tradition artisanale perpétuée / Cuisine de Perle passe la main

P.15 CADRE DE VIE

Collecte des bio-déchets : Mention très bien pour les Saint-Mandéens

P.18 DÉTENTE

Sélectionnés pour vous / Et toque !

P.19 CULTURE ET VOUS

Saint-MandéScope / Coup de projecteur : Conférence grand format *Art et nature : un mariage d'amour et de raison* / Portrait : Yan Allegret, Hacine Cherif et Jean-Baptiste Epiard pour *La plénitude des cendres*

P.22 HISTOIRE

Le "creux de Gaulle" au fil de l'histoire

P.25 RENCONTRE

La Passerelle de Saint-Mandé fête ses 20 ans

P.26 À TOUT ÂGE

Sécurité et santé au travail / Les rendez-vous de la Maison de la Famille

P.27 LES ASSOS

L'actualité des associations saint-mandéennes

P.34 LIBRE EXPRESSION

La tribune des groupes de l'opposition

P.36 SERVICES

Permanences des élus / Commémorations / Pharmacies de garde / Le temps des aidants / Permanences de médiation / Passeport / Application Labaz / Modes de garde individuelle / BAF / Places en crèche départementale / Conférence *Le monde selon Trump* / Aide au numérique / UFC que choisir

P.38 ÉTAT CIVIL

Naissances, mariages et décès. Horaires d'été des cimetières.

JULIEN WEIL

Maire de Saint-Mandé
Vice-Président du Conseil Départemental du Val-de-Marne

“La propreté est une responsabilité partagée (...) C'est pourquoi nous envisageons de renforcer encore nos mesures, notamment en augmentant le montant des amendes en cas d'incivilités.”

Madame, Monsieur,
Chers Saint-Mandéens,

Dans le cadre de notre engagement constant pour améliorer la qualité de vie à Saint-Mandé, je souhaite aborder un sujet qui nous touche tous au quotidien : la propreté et le cadre de vie de notre commune. C'est une priorité de notre mandat municipal, une préoccupation que nous partageons tous et pour laquelle nous avons, au fil des années, intensifié nos efforts et investi significativement.

Il est primordial de rappeler que, selon les études récentes, l'état de propreté d'une ville influe grandement sur le bien-être de ses habitants et leur sentiment d'appartenance. À Saint-Mandé, nous avons pris ce sujet à cœur, en témoigne l'augmentation de notre budget consacré à la propreté urbaine. Notre objectif est clair : offrir un environnement sain et agréable, qui contraste avec certaines images de négligence et d'abandon observées ailleurs, notamment dans notre voisine, la capitale.

Au cours des trois dernières années, notre action s'est traduite par une lutte acharnée contre les incivilités, qui, il faut le souligner, coûtent cher à Saint-Mandé, tant sur le plan financier que sur celui du cadre de vie. Le respect de notre environnement et la

propreté de nos espaces publics sont des enjeux majeurs qui nécessitent une mobilisation générale.

Nous avons innové et renforcé nos dispositifs :

- La création d'une brigade verte au sein de la Police municipale est une de nos fiertés. Cette initiative permet d'intervenir rapidement et efficacement contre les dégradations de notre espace commun.
- L'augmentation significative des amendes contre les déjections canines et les dépôts sauvages est un signal fort de notre intransigeance face aux comportements irrespectueux.
- Les évolutions en matière de collecte des ordures ménagères et des encombrants ont permis d'améliorer le service rendu au quotidien et de diminuer les nuisances.
- La sensibilisation de nos concitoyens à travers des actions ciblées est devenue essentielle pour faire évoluer les comportements.
- L'installation de nouvelles corbeilles de rue et de bornes de recharge pour sacs à déjections canines ont permis, je crois, d'accentuer notre infrastructure de propreté.
- L'externalisation d'un renfort auprès de l'entreprise Sépur, qui assure un nettoyage continu de 6h à 21h, aux côtés de nos équipes d'entretien, a montré, une fois encore, notre engagement à maintenir un haut niveau de propreté.

Ces initiatives sont le reflet de notre détermination, mais la propreté est une responsabilité partagée. Chacun de nous, par ses gestes quotidiens, contribue à l'embellissement et au respect de notre ville. C'est pourquoi nous envisageons de renforcer encore nos mesures, notamment en augmentant le montant des amendes en cas d'incivilités. Cela dit, la sanction ne saurait être notre unique réponse. La



sensibilisation et l'éducation au respect de l'espace public resteront au cœur de notre action.

Comparer Saint-Mandé à d'autres communes nous rappelle l'importance de notre combat quotidien. Alors que certains espaces urbains se dégradent, Saint-Mandé se distingue par son engagement pour un cadre de vie préservé. Cet effort collectif, porté par la municipalité et embrassé par les habitants, fait de notre ville un exemple en matière de propreté urbaine.

En tant que Maire, je suis fier des avancées réalisées et de la mobilisation générale pour cette cause commune. Les Saint-Mandéens sont attachés à leur ville, et il est de notre devoir de continuer à œuvrer pour un cadre de vie qui nous permet de dire, avec conviction : « Ici, on se sent bien ».

Avec mes sentiments dévoués.

A handwritten signature in blue ink that reads "Julien Weil". The signature is written in a cursive style with a small dash at the end.

SENIORS

Sécurité et prévention

La Police municipale a présenté aux seniors saint-mandéens les bons réflexes à adopter pour prévenir les vols à la fausse qualité, les tentatives d'escroquerie, les cambriolages et les agressions.



ORTHOGRAPHE

La dictée de Saint-Mandé

Dans l'atmosphère studieuse de Cresco, les amateurs de la langue française se sont réunis pour la dictée de Saint-Mandé.



MARCHÉ DE LA TOURELLE

Animations

Suite au passage en régie intercommunale des marchés de Saint-Mandé, le nouveau gestionnaire, Paris Est Marne & Bois, organisait une animation le 10 mars dernier au marché de la Tourelle.



ÉVÈNEMENT

Le Printemps des Familles

Spectacles, activités pour les enfants aux couleurs des Jeux Olympiques, et la traditionnelle Braderie petite enfance étaient organisés par la Ville le 23 mars dernier, l'occasion pour tous de passer une belle journée festive en famille.



TRAVAUX AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE

PENDANT
LES TRAVAUX,
VOS COMMERCES
RESTENT
OUVERTS !

LA CIRCULATION PROVISOIRE DES BUS 86 ET 325

La première étape des travaux avenue du Général de Gaulle a commencé le 11 mars dernier entre la rue Sacrot et la rue Allard. Le point sur la circulation des bus 86 et 325.

Chaussée et trottoirs vont être mis à nu pour une totale réfection, l'occasion aussi de refaire à neuf les réseaux gérés par la Ville : l'éclairage public, la signalisation lumineuse tricolore, la vidéo-protection et l'arrosage automatique.

LA CIRCULATION DES BUS 325 ET 86 DANS LE SENS NORD-SUD

Pendant les travaux de l'avenue du Général de Gaulle, les bus 325 et 86 sont déviés et les arrêts de bus "Mairie de Saint-Mandé" et "Église" sont provisoirement déplacés.

- Le bus 325 emprunte l'avenue Victor Hugo, le boulevard de la Guyane puis l'avenue Daumesnil.
- Le bus 86 emprunte l'avenue Victor Hugo, le boulevard de la Guyane puis repique sur l'avenue Sainte-Marie.





DES NOUVELLES
DU CHANTIER

LA CIRCULATION DES BUS 325 ET 86 DANS LE SENS SUD-NORD

Depuis le 18 mars, l'avenue du Général de Gaulle est fermée à la circulation (de la rue Sacrot à la rue Allard). Elle sera rétablie en fonction de l'avancement du chantier. Durant cette période, les bus empruntent l'avenue du Général de Gaulle, la rue Sacrot, le boulevard de la Guyane et l'avenue Victor Hugo. L'arrêt de bus "Mairie de Saint-Mandé" est provisoirement déplacé.



PLANNING PRÉVISIONNEL

- **PHASE 1** : ENTRE LES RUES SACROT ET ALLARD DEPUIS LE 11 MARS À MI-MAI 2024.
- **PHASE 2** : ENTRE LES RUES ALLARD ET BÉRULLE DE MI-MAI À MI-JUILLET 2024.
- **PHASE 3** : ENTRE LA RUE DE BÉRULLE ET L'AVENUE VICTOR HUGO À PARTIR DE MI-JUILLET 2024.

À l'issue des travaux, l'avenue du Général de Gaulle sera mise en sens unique Nord-Sud et les arrêts de bus "Mairie de Saint-Mandé", "Église de Saint-Mandé", "Jean Mermoz" et "Demi-Lune Parc Zoologique" reprendront leur emplacement initial.

Merci pour votre patience et votre compréhension.

PROPRETÉ

LA PROPRETÉ, UN DÉFI À RELEVER AU QUOTIDIEN

La propreté des rues et de l'espace public est une priorité pour l'équipe municipale,
en témoignent les moyens humains, financiers et matériels mis en œuvre.

Cependant, la préservation de notre cadre de vie est aussi l'affaire de tous.

Alors pour gagner ce match de la propreté, agissons tous ensemble !

LA BRIGADE VERTE

Rattachés à la Police municipale, deux agents de surveillance de la voie publique forment la brigade verte. Dédiée à la propreté urbaine, elle a fêté en février dernier ses trois ans d'existence. Patrouillant dans les rues, sa mission est de signaler les problèmes de propreté, de sensibiliser les particuliers aux bons comportements et si besoin, de verbaliser les contrevenants aux règles relatives à la préservation de notre cadre de vie ou portant atteinte à la propreté de nos rues. Leur rôle est de promouvoir une certaine conception de la propreté et du savoir-vivre ensemble parce que malheureusement, malgré de nombreuses campagnes de sensibilisation et une vigilance de chaque instant du service Cadre de vie, nos rues souffrent encore de l'absence de savoir-vivre de certains. La sensibilisation et la prévention occupent en priorité les agents : un chien qui n'est pas tenu en laisse, une poubelle sur le trottoir quand elle ne devrait pas y être, un objet encombrant laissé sur la voie publique... Il faut voir ces agents comme des ambassadeurs du vivre-

ensemble, toutefois la sanction fait aussi partie de la pédagogie. Ainsi, les jets de détritus sur la voie publique (mégots, mouchoirs, papiers, chewing gum...), le non-respect des règles de collectes des déchets, ou encore la négligence des propriétaires de chiens sont verbalisés (*lire page 11*).

STOP AUX DÉJECTIONS CANINES

En première place sur le podium des incivilités figurent en général les déjections canines sur les trottoirs. Nuisance visuelle et olfactive, elles posent de véritables problèmes : elles dégradent notre cadre de vie, souillent les espaces publics, favorisent la prolifération de microbes, elles risquent de provoquer des chutes et enfin elles représentent un coût important de nettoyage. Face à ces problématiques d'hygiène, de santé, d'environnement et de bien-être sensoriel, la Ville a durci le ton ces dernières années et n'hésite pas à verbaliser durement les contrevenants, d'autant que des solutions ont été mises en place. Ce sont en effet **57 toutounets** (distributeurs de sacs en plastique

LE SAVIEZ-VOUS ?

Combien de temps pour disparaître ?

6 ans

pour un chewing gum jeté par terre

12 ans

pour que des mégots se biodégradent

300 ans

pour une canette en métal

450 ans

pour un sac en plastique

LE SAVIEZ-VOUS ?

Des toutounets pour nos amis à quatre pattes

57
toutounets à Saint-Mandé

2000
chiens environ sont comptabilisés
à Saint-Mandé (1 foyer sur 4)

+ ou - 10 tonnes
de déjections par an

218 €
(amende et frais de nettoyage)
pour les contrevenants

biodégradables gratuits) associés à une poubelle, qui sont implantés stratégiquement sur tout le territoire (zones à fort passage, entrées dans des espaces verts...). Les distributeurs sont alimentés régulièrement par les services de la Ville et permettent aux usagers de ramasser les déjections canines de leur animal de compagnie.

PROPRETÉ RENFORCÉE DANS NOS RUES

Soucieuse d'améliorer la propreté des rues et trottoirs et de renforcer les effectifs, la Ville a choisi d'externaliser une partie des prestations de nettoyage. Une partie du service "propreté urbaine" est donc confiée à une société privée.

À cela plusieurs raisons : le sentiment d'une ville "sale" à certaines heures de la journée et un coût élevé pour l'achat et l'entretien de matériels de nettoyage. Aujourd'hui, l'équipe de cantonniers ne ménage pas sa peine pour garder notre ville propre : ils sont 11 (5 avec Glutton et 6 avec balais) et interviennent de 6h30 à 15h30 toute l'année. Il y a ensuite les équipes mécanisées (6 agents), qui disposent de deux trains de lavage que la Ville loue. Elles commencent à 6h30 pour finir à 15h30. Ensuite, un train de lavage est repris par des cantonniers jusqu'à 17h. Une équipe "volante" intervient de 8h à 17h sur toute la ville pour différents travaux (tags, recharge des « toutounets », soutien au désherbage...). Enfin, une équipe vide les corbeilles de voirie et intervient sur les dépôts sauvages (après constat de la Police municipale).

À noter que du fait du transfert de la gestion des marchés de Saint-Mandé (Marché de La Tourelle, de l'Alouette et Marché aux vieux papiers) au Territoire Paris Est Marne & Bois, la Ville n'a plus à sa charge le nettoyage et la collecte des déchets des marchés. C'est la régie intercommunale qui intervient désormais les mardis, mercredis, jeudis, vendredis et dimanches pour le nettoyage des sites.



- 📍 Toutounets pour nos amis à quatre pattes
- 📍 Points d'apport volontaire
- 📍 Points d'apport volontaire à partir du 6 avril

LE SAVIEZ-VOUS ?

150
corbeilles de propreté à Saint-Mandé

500 kg/jour
de déchets ramassés

LE NETTOYAGE DES TAGS ET GRAFFITIS

Dessins et inscriptions au feutre ou à la peinture s'affichant sur des supports qui ne sont pas faits pour cela : une façade, un horodateur, un bâtiment public, du mobilier urbain... véhiculent une image négative du cadre de vie de Saint-Mandé. Ils sont d'ailleurs considérés comme des actes de vandalisme et le contrevenant s'expose à une contravention de 5^e classe, soit 1500 euros ou plus (Article R. 635-1 du Code Pénal).

L'enlèvement est effectué soit par l'équipe d'intervention de la Ville soit par une société spécialisée en fonction de la nature du tag et du support sur lequel il a été fait. Un propriétaire (domaine privé) peut demander l'enlèvement d'un tag auprès des services techniques de la Ville. Pour ce faire, il doit remplir une autorisation avant toute intervention à télécharger sur le site de la Ville saintmande.fr rubrique Infos et Démarches – Propreté et cadre de vie. Il est recommandé de déposer plainte auprès de la Police Nationale et d'en transmettre une copie à la Police Municipale afin que le responsable des tags – lorsqu'il est identifié – puisse indemniser la Ville qui a pris en charge le nettoyage. A noter que celui-ci est gratuit pour le demandeur.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les tags à Saint-Mandé

270 en 2021 | **190** en 2022 | **205** en 2023



TRIONS MIEUX, RECYCLONS PLUS !

- **Emballages** (carton, plastique, métal, papier).

Le jeudi à **partir de 18h30**.

- **Verre** (bouteilles, pots et bocaux...).

Le mardi (semaine paire /impaire du calendrier) de **10h à 14h**.

- **Ordures ménagères** (autres déchets non recyclables). Les lundis, mercredis et vendredis à **partir de 18h30**.

- **Bio-déchets** (épluchures, restes alimentaires, thé, café, coquilles d'œufs et coquillages, fleurs, feuilles, essuie-tout, mouchoirs, sacs kraft...)

Quatre Points d'Apport Volontaires (PAV) sont installés à Saint-Mandé, accessibles en permanence. Pour le transport des déchets, un bio-seau peut être remis gratuitement par le Territoire.

Tél : 01 48 71 59 13 ou par mail : environnement@pemb.fr

Pour avoir accès aux PAV, il convient de procéder à une rapide inscription sur le site <https://app.upcycle.org/pemb>

- **Déchetterie mobiles** (petit et gros électroménager, gravats, encombrants, déchets verts, déchets dangereux...)

À Saint-Mandé

Le 1^{er} samedi du mois de 9h à 13h : place Gallieni (marché de la Tourelle)

Le 3^e mercredi du mois : place de la Libération (marché de l'Alouette).

À Vincennes

Le 2^e samedi du mois de 9h à 13h : place Renon

Le 3^e samedi du mois de 9h à 13h : place Carnot

Le 4^e mercredi du mois de 14h à 18h : place Diderot

- **Encombrants** (meubles, matelas, sommiers, ferraille, déchets ménagers spéciaux : peintures, solvants, ampoules...)

Sur rendez-vous au 01 84 23 53 43 ou par mail : encombrants@pemb.fr

Les autres déchets (plâtre, gravats, végétaux...) et les déchets électriques et électroniques (écrans, ordinateurs, électroménager...) doivent être portés à la déchetterie.

Dépôt le jour du rendez-vous (30 minutes avant) limité à 1 m³, 50 kg et 2 m maximum.

Plus d'infos : www.parisestmarnebois.fr

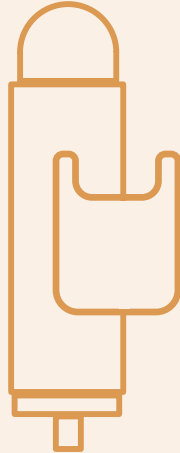
GARDONS NOS ESPACES PUBLICS PROPRES !

LES BONS RÉFLEXES

JE RENTRE
MA POUBELLE
DÈS QUE LE
COLLECTEUR
EST PASSÉ.



JE RAMASSE
LES EXCRÉMENTS
DE MON CHIEN.



JE NE JETTE RIEN
PAR TERRE
(MÉGOT, MOUCHOIR,
PAPIER...).



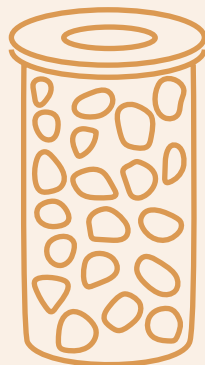
JE PORTE MES
BIO-DÉCHETS
DANS LES
POINTS D'APPORT
VOLONTAIRE.



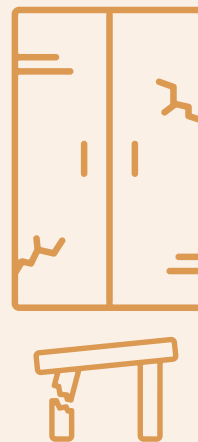
JE NE VIDE PAS
LE CONTENU DE
MON CENDRIER
DANS LE CANIVEAU.



J'UTILISE
LES POUBELLES DE
VILLE POUR
LES DÉCHETS
DE POCHE.



JE N'ENTREPOSE
RIEN SUR LA VOIE
PUBLIQUE.



EN CAS DE NEIGE
OU DE VERGLAS,
JE DÉGAGE
LES TROTTOIRS
DEVANT CHEZ MOI.



CE QUE JE RISQUE...

135 €

pour un mégot jeté sur la voie
publique

200 €/m²

pour les dépôts sauvages (1500 euros si ce dépôt est
effectué avec un véhicule)

218 €

pour les déjections
canines non ramassées



INSTITUT LE VAL MANDÉ

LA TRADITION ARTISANALE PERPÉTUÉE

Alors que sont organisées,
du 2 au 7 avril,
les Journées européennes des métiers d'art,
le pôle artisanat de l'Esat Trait d'Union
nous dévoile le savoir-faire
de celles et ceux qui perpétuent
la tradition artisanale en chaiserie et tapisserie.

L'ESAT TRAIT D'UNION

L'ESAT* Trait d'Union permet à des personnes en situation de handicap d'accéder à une vie professionnelle et de bénéficier d'un accompagnement socio-éducatif qui favorise leur épanouissement personnel et leur intégration sociale. Il est composé de cinq pôles : prestations hôtelières, sous-traitance, atelier artisanat/peinture, espaces verts et prestations en entreprises extérieures. Au total, une centaine de travailleurs sont épaulés par 17 professionnels qui assurent le bon déroulement de la production et offrent un accompagnement bienveillant aux travailleurs. Dans les ateliers chaiserie et tapisserie, 11 travailleurs mettent leur savoir-faire au service de clients historiques comme la Mairie de Paris, le Mobilier national, les Archives nationales ou encore l'Académie de médecine, mais aussi au service des particuliers.

LES ATELIERS CHAISERIE ET TAPISSERIE

Les deux ateliers sont spécialisés dans la rénovation sur-mesure de tout type d'assises : chaises, fauteuils, banquettes... Cannage, paillage, tapisserie et petite menuiserie sont effectués dans le respect des méthodes traditionnelles de fabrication. L'Esat Trait d'Union est

d'ailleurs connu pour le travail de grande qualité que les travailleurs fournissent.

DES TRAVAILLEURS AUX MULTIPLES TALENTS

Lors de leur admission, les travailleurs font part de leurs compétences, de leurs aspirations et des difficultés qu'ils rencontrent. Une équipe analyse les besoins, le profil et les attentes de la personne et l'oriente vers le pôle d'activité le plus adapté. D'ailleurs, les nouveaux venus sont les bienvenus et l'Esat est en recherche de personnes qui ont envie de s'investir pour faire vivre ces métiers qui se perdent. Un dispositif d'apprentissage est proposé avec la possibilité de valoriser ses compétences via la RAE (Reconnaissance des Acquis de l'Expérience). Vous êtes en situation de handicap, n'hésitez pas à postuler !

L'INSTITUT LE VAL MANDÉ

Accès par le passage Bir Hakeim • Tél. 01 49 57 70 02 • www.ilvm.fr

Merci à Leila Djeraye, directrice du pôle professionnel, Basim Elias, responsable à l'ESAT, Alice Echeverria, responsable du pôle artisanat (cannage, paillage, tapisserie et peinture en bâtiment) et Patrice Raynal, moniteur d'atelier spécialiste tapisserie et ameublement.

*Établissement et Service d'Accompagnement par le Travail

CUISINE DE PERLE PASSE LA MAIN

Alain et Perle Zelmanovitch cèdent, en ce mois d'avril, leur restaurant "Cuisine de Perle" afin de profiter d'une retraite bien méritée.

Installés depuis 13 ans à l'angle de la rue Jeanne d'Arc et de la rue Grandville, Perle et Alain partent confiants, certains d'avoir trouvé un successeur qui partage les mêmes valeurs de bonne cuisine et de convivialité.

LA CUISINE DU CŒUR

Quand on rentre dans le restaurant, on se sent à la maison. Alain vous accueille comme s'il vous connaissait depuis votre plus tendre enfance, on se demande des nouvelles des enfants, des petits-enfants, on se parle du temps qu'il fait... et surtout on sait qu'on va manger de bons petits plats faits par Perle qui s'affaire en cuisine. Le temps passe hélas... et l'heure de la retraite a sonné pour Perle et Alain. « *La décision est prise depuis un certain temps déjà mais nous voulions un repreneur qui respecte la philosophie de la cuisine de Perle, qui préserve l'âme de ce lieu et qui soit attaché à la cuisine traditionnelle qui plaît à notre clientèle* » explique Alain. Le 16 mars dernier, un pot de départ

était organisé pour toutes et ceux qui avaient leurs habitudes, les amis, les fidèles. Le Maire, Julien Weil était là aussi, ému, pour remercier l'engagement, le dévouement de deux "belles personnes", toujours à l'écoute, soucieuses du bien-vivre de tous. Perle aujourd'hui souhaite s'occuper et profiter de ses cinq petits-enfants.



Perle et Alain ont remis les clés de leur restaurant *Cuisine de Perle* à Guillaume Germain lors d'une fête très émouvante en présence de Julien Weil et de nombreux amis et clients fidèles.

Alain, pour sa part, veut encore garder ce lien si précieux avec les gens, c'est dans son ADN. Il veut aider, donner de son temps à des associations, garder le sens de

l'humain, sensibiliser au bien vivre ensemble. « *Et puis, je me prépare psychologiquement à partir dans le Nord... oui le Nord... de Saint-Mandé!* » dit-il avec humour.

GUILLAUME SUCCÈDE À PERLE

Guillaume Germain est déjà à la tête de plusieurs restaurants et recherchait un nouvel établissement, plutôt à Vincennes mais la magie du restaurant de Perle et Alain a opéré et Guillaume s'est laissé séduire, enthousiasmé par l'endroit. « *Oui ce qui m'a immédiatement embarqué c'est l'âme du restaurant, son côté bistrot de quartier, son emplacement au calme et sa terrasse bien exposée* » précise-t-il. Après sans doute quelques travaux, il prévoit d'ouvrir tous les jours, 7 jours/7, midi et soir et souhaite garder quelques plats

mythiques de Perle.

Rendez-vous, après une fermeture temporaire, avec ce nouveau chef que nous vous présenterons dans les colonnes d'un prochain numéro.



Maître Julien CELLARD,
Notaire à Saint-Mandé
julien.cellard@cellard.notaires.fr



N'hésitez pas à venir
rencontrer votre notaire.
Il pourra vous accompagner dans
vos projets de transmission !

TRANSMETTRE À UN ENFANT ATTEINT DE HANDICAP

Il existe plusieurs moyens de protéger votre enfant handicapé. Dans une certaine limite, il est possible de lui laisser plus de biens qu'à vos autres enfants.

En plus de sa réserve héréditaire, vous pouvez décider de transmettre à cet enfant **tout ou partie de la quotité disponible** (partie de votre succession dont vous pouvez disposer librement, sans porter atteinte à la réserve des enfants). La réserve héréditaire correspond à une quote-part minimale de votre patrimoine réservée, dont l'étendue varie suivant le nombre d'enfants.

Par exemple, **en présence de deux enfants**, chacun d'eux doit recevoir au minimum un tiers de votre patrimoine (réserve héréditaire), et le dernier tiers (quotité disponible) peut être transmis à votre enfant handicapé.

En présence de trois enfants, la réserve héréditaire de chaque enfant est d'un quart du patrimoine ; le dernier quart correspondant alors à cette quotité disponible dont vous pouvez librement disposer.

Fiscalement, un enfant handicapé bénéficie d'un abattement supplémentaire de 159.325 euros qui s'ajoute à l'abattement habituelle (100.000 euros). Il peut donc recevoir au total 259.325 euros de chacun de ses parents, en franchise d'impôts, tous les quinze ans.

Une autre solution consiste aussi à **désigner votre enfant handicapé comme seul bénéficiaire d'un contrat d'assurance-vie**. Les capitaux placés sur des contrats

d'assurance-vie ne dépendant pas de votre succession, ils ne sont pas soumis aux règles de la réserve.

Vous pouvez également **mettre en place des donations graduelles, résiduelles, ou bien un démembrement de propriété** afin d'assurer la transmission future des biens de cet enfant.

Si votre enfant handicapé ne peut avoir des enfants, il est possible de réaliser une donation par laquelle vous désignez deux gratifiés successifs. Votre enfant sera le premier gratifié et recevra le bien au moment de la donation ou au moment de votre décès ; le second gratifié (un autre enfant par exemple) héritera à son tour de ce même bien au décès du premier gratifié.

D'un point de vue fiscal, le second bénéficiaire est réputé avoir reçu le bien directement de vous.

La libéralité sera dite résiduelle lorsqu'il sera possible pour le premier gratifié de vendre le bien et disposer librement du prix de vente (le second gratifié n'aura plus rien).

La libéralité pourra aussi être graduelle, mais dans cette hypothèse elle ne permettra pas la vente du bien par le premier gratifié.

Enfin, **il peut aussi être envisagé de transmettre la nue-propriété d'un bien à un enfant, et l'usufruit du même bien à votre enfant handicapé** afin qu'il puisse profiter sa vie durant de la jouissance de ce bien, ou des revenus locatifs issus de celui-ci. Au décès, l'enfant nu-propriétaire récupérera la pleine propriété du bien.

L'aide à domicile sur-mesure

Réseau national d'aide à domicile
pour les personnes âgées



Aide
à l'autonomie



Aide
aux repas



Accompagnements



Aide
ménagère

01 84 04 03 75

51 Avenue de Paris
94300 Vincennes

Petits-fils

SERVICES AUX GRANDS-PARENTS



petits-fils.com

COLLECTE DES BIO-DÉCHETS



MENTION TRÈS BIEN POUR LES SAINT-MANDÉENS !

Le dispositif d'apport volontaire des bio-déchets est un réel succès à Saint-Mandé. Deux nouveaux points de collecte vont d'ailleurs être prochainement installés à la demande des habitants.

Tant au niveau du nombre de foyers inscrits que du volume de bio-déchets collectés, le dispositif de collecte des bio-déchets rencontre une vraie adhésion de la part des Saint-Mandéens.

LES BIO-DÉCHETS EN CHIFFRES

En 2023, 75,3 tonnes de bio-déchets ont été collectés à Saint-Mandé, un tonnage quasi équivalent à celui de 2022 : 77,4 tonnes.

La répartition est la suivante :

- 14,75 T dans les écoles Charles Digeon, Paul Bert et Émilie et Germaine Tillion,
- 17 T à l'Institut Le Val Mandé,
- 43,6 T sur les marchés alimentaires (dont 5,4 T sur les PAV en seulement deux mois ½).

Et sur le seul mois de janvier 2024, plus de 4 tonnes de bio-déchets ont été apportés sur les PAV !

DEUX NOUVEAUX POINTS D'APPORT VOLONTAIRE À VENIR

Depuis la mise en place du dispositif des PAV en octobre dernier, le territoire PEMB a enregistré près de 600 foyers actifs sur 730 inscrits, soit un taux de participation de 81 %.

Ce chiffre témoigne d'une très forte participation des Saint-

Mandéens (généralement, le taux de participation se situe plutôt entre 35 et 40%), en atteste l'augmentation des fréquences de collecte avec 6 passages par semaine (au lieu de 3 initialement) depuis mi-janvier. À noter aussi que le Territoire a distribué 532 bio-seaux en 2023 contre seulement 61 en 2022. Les Saint-Mandéens ont d'ailleurs sollicité PEMB pour installer de nouveaux Points d'Apport Volontaire plus proche de leur domicile, une demande que le Maire Julien Weil et Florence Crocheton-Boyer ont validé avec enthousiasme : deux nouveaux PAV vont prochainement être installés rue Jeanne d'Arc et avenue Pasteur.

LES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

- Place de la Libération (Marché de l'Alouette)
- Place Gallieni (Marché de la Tourelle)

À PARTIR DU 6 AVRIL

- À l'angle de l'avenue Daumesnil et de la rue Jeanne d'Arc
- Avenue Pasteur, à côté de Cresco

PLACE CHARLES DIGEON

LES BUIS MALADES REMPLACÉS PAR DU HOUX CRÉNELÉ

Victimes de la pyrale, les buis de la place Charles Digeon ont été remplacés par d'autres végétaux afin de faire perdurer notre jardin à la française imaginé, il y a presque 40 ans, par Jacqueline Osty, paysagiste, urbaniste de renommée internationale.



Les buis victimes de la pyrale.

LES BUIS VICTIMES DE LA PYRALE

Notre commune n'est hélas pas épargnée par la pyrale du buis, une chenille qui dévore les feuilles et recouvre ensuite la plante d'une sorte de toile d'araignée épaisse. Petit à petit, les arbustes de la place Charles Digeon sont morts : le vert éclatant des végétaux ayant fait place à des branchages jaunes et secs. La décision a donc été prise de procéder à leur arrachage et de les remplacer par d'autres végétaux plus résistants.

Commencée le 19 février, l'intervention de la 1^{ère} phase s'est achevée fin mars. Dans la foulée, du houx crénelé (*Ilex crenata*) a été replanté.



Les jardiniers municipaux à l'œuvre.

Jacqueline Osty se souvient

« J'étais à l'époque une jeune paysagiste. Je sortais de l'école et j'avais plein d'idées !

Je me souviens de cette petite place avec son monument aux morts, sa mairie et son clocher. J'ai proposé un jardin à la française avec une broderie de buis mais en faisant un pas de côté... Du fait de l'espace restreint, j'ai joué sur la dissymétrie dans l'asymétrie avec des palmettes de buis. J'avais aussi dessiné un damier qui venait casser le dessin parfait de la palme pour représenter un sol en damier, mais le projet n'est pas passé. J'ai donc présenté un autre dessin sans le damier. À l'époque on faisait cela à la main, j'avais fait des collages aussi, je dois les avoir encore quelque part...

À l'époque il y avait moins de réunions, seulement des validations à certains stades. J'étais impressionnée d'être face à Robert-André Vivien, un ténor de la politique !

Le projet dans sa structure a été validé aux 2/3 et ça été pour moi une très belle première expérience » raconte

Jacqueline Osty qui depuis lors a obtenu le Prix du paysage

à deux reprises, en 2005 puis en 2018 et le Grand prix de l'urbanisme en 2020 pour ses réalisations. Parmi celles-ci : l'aménagement du parc Saint-Pierre à Amiens, celui du parc Martin Luther-King dans le quartier de Clichy Batignolles à Paris, le développement de l'île de Nantes... ainsi que la création de jardins zoologiques aménagés en biozones : la plaine africaine du jardin zoologique du parc de la Tête d'Or à Lyon et la réhabilitation du zoo de Vincennes entre autres. Actuellement Jacqueline Osty travaille sur un projet d'envergure : le futur "Grand Parc Canal" de la métropole toulousaine destiné à aménager et valoriser sur plus de 30 km le Canal du Midi, le Canal de Brienne et le Canal latéral de la Garonne, qui est entré dans sa phase opérationnelle il y a tout juste un an.

PLANTATIONS À L'IDENTIQUE

Ce sont les jardiniers municipaux qui ont arraché les buis malades et replanté les nouveaux végétaux. L'objectif de la Municipalité a été de reproduire à l'identique la dentelle végétale imaginée par Jacqueline Osty en 1987, une prouesse à l'époque puisque le jardin repose sur la dalle béton du parking souterrain Charles Digeon. L'enracinement des plantes doit être peu profond puisque la couche végétale ne dépasse pas les 80 centimètres. Répondant à ces critères, c'est le houx crénelé qui a été privilégié, un arbuste d'ornement persistant, très résistant, dont le feuillage ressemble beaucoup à celui du buis.



Le jardin à la française reproduit à l'identique avec du houx crénelé.

SÉLECTIONNÉS POUR VOUS

LES BIBLIOTHÉCAIRES VOUS PROPOSENT DEUX FILMS POLICIERS, UN ROMAN NOIR... POUR ALLER AVEC UNE RECETTE DE MOUSSE AU CHOCOLAT (NOIR, BIEN ENTENDU !)

ABOUT KIM SOHEE

Un film de July Jung



ARIZONA DISTRIBUTION
Inspiré d'un fait divers qui a défrayé la chronique sud-coréenne, About Kim Sohee détaille les rouages d'un système

éducatif et professionnel pervers aux effets dévastateurs. Une enquête passionnante, entre drame et polar.

REALITY

Un film de Tina Satter



ÉDITIONS SEVEN 7
Tirée de l'authentique transcription de l'interrogatoire de Reality Winner, ce film est à la fois un fin portrait d'une jeune femme porté par une

remarquable interprétation, un film politique et un huis clos policier éloigné des clichés habituels.

DU CÔTÉ SAUVAGE

Tiffany MacDaniel



ÉDITIONS GALLMEISTER
Tiffany MacDaniel livre un troisième roman noir à la fois poétique et féministe, inspiré d'une série de crimes non élucidés dans la ville de

l'Ohio (les "Six de Chillicothe").

DISPONIBLES À LA MÉDIATHÈQUE.

ET TOQUE !



La recette du mois

MOUSSE CHOCOLAT ET HUILE D'OLIVE

Tirée du livre *J'ai faim. 50 recettes pour voyager depuis son assiette* aux éditions Marabout, à retrouver à la Médiathèque.

Ingrédients pour 2 personnes

200 g de chocolat noir
30 cl d'huile d'olive vierge extra
50 g de sucre
3 jaunes d'œufs
4 blancs d'œufs
2 pincées de fleur de sel

1. Faire fondre le chocolat au bain marie. Ajoutez ensuite, hors du feu, progressivement l'huile d'olive tout en mélangeant.
2. Dans un saladier, battre les jaunes d'œufs avec le sucre et une pincée de fleur de sel. Ajoutez le mélange au chocolat et mélangez.
3. Dans un autre saladier, montez les blancs d'œufs en neige. Incorporez-les délicatement à la préparation et mélangez à l'aide d'une spatule. Filmez et placez une nuit au frais.

Le lendemain, servez avec un filet d'huile d'olive et une pincée de fleur de sel.

Recette tirée du livre disponible à la Médiathèque, comme de nombreux autres livres de cuisine !

LE SAVIEZ-VOUS ?

Pas de chocolat sans cabosse

Pas de chocolat sans cacao... Pas de cacao sans cacaoyer ! De 10 à 15 cm, le poids de la cabosse varie entre 300 et 600 g. Le cacaoyer produit près de 6000 fleurs par an pour une production de 150 cabosses par an, ce qui représente environ 6 kg de cacao marchand (cacao marchand = fève après fermentation et séchage). Les premières cabosses apparaissent seulement 4 à 7 années après la plantation pour une production de 20 à 30 ans. Le mot Cabosse viendrait du mot espagnol "cabeza" qui signifie "tête". Il a été donné au fruit du cacaoyer par les conquistadors à qui il rappelait la forme du crâne des aztèques.



SAINT-MANDÉ SCOPE

L'AGENDA DE VOS SORTIES

**LE CLUB DES
AMIS DE L'ART
LYRIQUE**

**23/04
14H30 À 16H30**

**De Lorenzo
da Ponte à
Hofmannsthal**

**07/05
14H30 À 16H30**

**Histoire de
l'opéra tchèque**

CONFÉRENCE OPÉRA

10/05 - 18H

**Don Quichotte,
Jules Massenet**

**SOIRÉE OPÉRA
"CLÉ EN MAIN"**

CRESCO

Renseignements et
tarif : clubartlyrique@
laposte.net

**TEMPS FORT
"SPORT"**

À CRESCO

**23/04 - 20H30
La plénitude
des cendres**

(lire page 21)

Par la Compagnie
(&) SO WEITER

THÉÂTRE

**26/04 - 20H30
Diego**

Mise en scène
de Barthélémy
Fortier

THÉÂTRE

30/04 - 20H30

**100 m
papillon**

Par le collectif
Colette

THÉÂTRE

03/05 - 20H30

**Hommage aux
castrats**

Masterclass lyrique

Par l'association
saint-mandéenne
Crescendo dirigée
par le professeur de
chant et contre-ténor
Mathieu Salama

MUSIQUE

CRESCO

05/05

**L'INSTANT CINÉ
CYCLE SPIELBERG**

À 11H - E.T

(Jeune public - VF)

À 15H - Catch

me if you can

(Adulte VOSTFR)

À 17H30 - The

Fabelmans

(Adulte VOSTFR)

CRESCO

**07/05 - 9H30 ET
10H30**

**Rumba sur la
lune**

Par la Compagnie
Marizibill

**SPECTACLE JEUNE
PUBLIC** (marionnettes)

CRESCO

JE VEUX VOIR

**Conférence grand
format**

(voir ci-contre)

13/04 - 19H30

Art et nature

22/04 - 19H30

**De l'éclectisme
à l'Art nouveau**

29/04 - 19H30

**Peindre après
l'impressionnisme**

06/05 - 19H30

**Les premières
avant-gardes
du XX^e siècle**

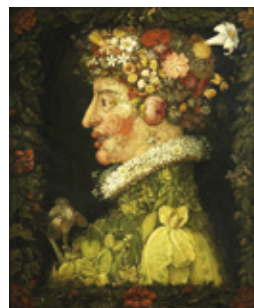
Cours d'initiation à
l'histoire de l'art

Cours et conférence
animés par **Éric
Parmentier**, historien
de l'art.

CRESCO

Tarifs et inscriptions
www.jeveuxvoir.net

COUP DE PROJECTEUR SUR... ART ET NATURE : UN MARIAGE D'AMOUR ET DE RAISON



**Lundi 13 mai, Éric
Parmentier, historien de
l'art, vous invite à assister
à une nouvelle conférence
grand format à
l'auditorium de Cresco.**

**LES CONFÉRENCES GRAND
FORMAT**

Sous la forme de voyages
immersifs, visuels et sonores, les conférences grand
format ont pour objectif de vous faire (re)découvrir
les œuvres des plus grands artistes, telles que vous
ne les avez jamais vues. Face à un écran géant
panoramique, la peinture, la sculpture et l'art
contemporain dialoguent avec la danse, la musique
ou la littérature...

ART ET NATURE

Des grottes ornées de Lascaux jusqu'aux
mouvements de l'*Arte Povera* et du *Land Art* au XX^e
siècle, les artistes n'ont cessé de créer d'après et
avec la nature. À l'heure des défis environnementaux
posés à notre société, de nombreux créateurs
s'emparent aujourd'hui des questions liées à la
protection de la biodiversité et à la transition
climatique, et nous invitent à retisser un lien entre
l'humain et la sphère du vivant, afin d'imaginer et
de construire – face à la catastrophe annoncée –
d'autres futurs possibles. Éric Parmentier vous invite
à découvrir ces artistes – de toute époque et de
toute discipline – qui redéfinissent les paradigmes
de la création, dans une perspective à la fois
esthétique et éthique.

CONFÉRENCE GRAND FORMAT "JE VEUX VOIR"

Avec la participation de Chloé Corolleur et Marius Lamothe
(danseurs)

LUNDI 13 MAI À 19H30 (DURÉE 1H30 ENVIRON)

Auditorium • CRESCO • 4, avenue Pasteur

Tarifs et inscriptions www.jeveuxvoir.net

**INFOS, TARIFS ET RÉSERVATIONS
sur www.saintmande.fr (billetterie)**

PORTRAIT

LA PLÉNITUDE DES CENDRES

YAN ALLEGRET, AUTEUR, METTEUR EN SCÈNE,
HACINE CHERIFI, BOXEUR, ACTEUR ET JEAN-BAPTISTE ÉPIARD, ACTEUR.

La plénitude des cendres invite sur le plateau le Champion du monde de boxe Hacine Cherifi et l'acteur Jean-Baptiste Épiard dans une pièce explorant le lien entre arts de la scène et arts du combat.

Auteur d'une trentaine de textes dramatiques, tous portés à la scène, **Yan Allegret** dirige la compagnie (&) So Weiter depuis 1998. Il anime des ateliers mêlant disciplines artistiques et arts martiaux dont il est passionné. Il écrit aussi régulièrement des articles pour des revues d'art contemporain et d'arts de combat.

Hacine Cherifi, boxeur français, a été Champion de France chez les amateurs en 1990. Après être passé professionnel en 1992, il devient Champion de France des poids moyens en 1995 puis Champion d'Europe en 1996. À l'apogée de sa carrière en 1998, il est sacré Champion du monde le 2 mai cette année-là. Il met un terme à sa carrière de boxeur en 2005 avec un bilan de 36 victoires, 12 défaites et 1 match nul.

Artiste, comédien, **Jean-Baptiste Épiard** a porté sur scène une dizaine de pièces de théâtre, dont plusieurs ont été mises en scène par Muriel Sapinho : *Roméo et Juliette – Bricolage* d'après William Shakespeare, *Terres closes* et *Le jour de l'ours* de Simon Grangeat entre autres. Dans *La plénitude des cendres*, il ne boxe pas mais est sur le ring pour un face à face avec Hacine Cherifi.

Quelle est l'histoire de votre rencontre à tous les trois ?

Yan Allegret : « J'avais lu une interview d'Hacine juste avant son combat avec Félix Trinidad qui, dans les années 1990, était l'un des meilleurs boxeurs dans sa catégorie, les poids welters, c'était en 2005. Hacine parlait des combats, de ses victoires et de ses défaites aussi, ce qui est rare ; il n'était pas dans la posture habituelle des boxeurs. Je voulais absolument le rencontrer. Je suis allé le voir à Lyon. Mon projet part d'un rêve : celui d'une rencontre entre l'univers théâtral

et l'univers de la boxe, mais il fallait que le point de démarrage parte d'une vérité. Une rencontre. ».

Hacine Cherifi : « J'ai d'abord été surpris quand Yan m'a dit qu'il voulait écrire une pièce sur ma carrière. Et puis l'idée m'a plu, alors il venait à Lyon avec son magnéto et on parlait. Je pensais qu'il ferait jouer mon personnage à un comédien mais il ne souhaitait apparemment pas d'acteur. Il m'a dit : je ne peux faire la pièce qu'avec toi. J'aime les challenges, je suis un guerrier sur le ring alors je me suis dit que ça ne pouvait pas être plus dur que de prendre des coups sur le ring ! ».

Jean-Baptiste Épiard : « Nous nous sommes rencontrés avec Yan en 2006. J'ai immédiatement été enthousiaste car son projet sortait du cadre des études que j'avais faites à l'école de théâtre de Chaillot. L'idée d'être dans un projet professionnel était très excitant d'autant que l'univers des sports de combat m'était familier grâce à mes parents qui pratiquent le tai chi, la boxe française... J'ai d'abord dû prendre des cours de boxe, il fallait que je m'endurcisse ! ».

Quel est le fil rouge de cette pièce ?

Y. A : « J'ai fait quelque chose que je n'avais jamais fait auparavant : un pari sur la rencontre de deux mondes, de deux personnes. Je voulais explorer comment ces deux présences dialoguaient. Le texte est très court, deux pages à peine. Le dialogue passe par les corps, par l'écriture du son, de la lumière, par les déplacements... ».

H.C : « Oui on est beaucoup dans le mouvement. La première fois sur scène n'a pas été facile, j'ai ressenti le même trac que celui qu'un boxeur peut ressentir avant de monter sur le ring. ».

Y. A : « La boxe est un point de démarrage, presque un



prétexte. L'art de la scène et l'art du combat viennent de la même source, je voulais creuser cet aspect-là, cette rencontre de l'autre et de soi. La question du vainqueur et du vaincu doit s'effacer au profit d'autre chose ».

Quel est le lien entre la boxe et le jeu d'acteur ?

H. C : « C'est de se dire qu'on a besoin de jouer devant le public. Vous savez la boxe c'est un peu comme le théâtre, dès le premier round, on sait si on plaît au public ou pas. Moi je regardais toujours les réactions du public. Et oui même un boxeur est un acteur. Il y a pas mal de similitudes : le vestiaire, le combat, le show... »

JB. E : « La boxe, le théâtre, c'est la rencontre de soi-même. Acteur, boxeur, on revient à une espèce de source, une part animale qui est en nous. Ce qui est magique, c'est qu'on joue cette pièce depuis maintenant 17 ans face à des publics très différents et à chaque fois je pense qu'on touche à quelque chose d'universel, un cheminement humain qu'on a tous en commun ».

Quel est le message délivré ? Peut-être un lien à faire avec le titre de la pièce ?

JB. E : « On ne va pas vous révéler la teneur de l'histoire

mais effectivement on porte cette idée que même au milieu des cendres, quelque chose peut encore naître. La cendre ce n'est pas la fin. C'est l'histoire de nos vies à tous ».

H. C : « Quand tu pleures et que tu arrives à te relever, tu as gagné car tu as repoussé ta peur, tes limites... On peut se relever. ».

Vous serez sur la scène de Cresco le 26 avril.

Y. A : « Quand on est artiste, on a la chance de faire de vraies belles rencontres où on se sent compris au bout de 15 minutes de discussion. C'est ce qui s'est passé avec Catherine King, la directrice de Cresco. On se réjouit de venir présenter la pièce à Saint-Mandé. Et la Ville sera aussi partenaire d'une exposition de mes photographies sur le sumo. Le Cresco fait partie des belles rencontres pour la compagnie, qui génère de l'énergie. ».

LA PLÉNITUDE DES CENDRES

TEMPS FORT "SPORT"

Mardi 23 avril à 20H30

CRESCO

Tarif : 21 € (plein tarif) - 15 € (tarif réduit)

Infos, tarifs et réservations sur www.saintmande.fr (billetterie)



Une illustration de 1829 du carrefour de Gaule – Mongenot avant les travaux engagés par le Maire, Pierre Allard.

Crédit photo : Bibliothèque Nationale de France

LE "CREUX DE GAULLE" AU FIL DE L'HISTOIRE

Alors que les travaux de réaménagement de l'avenue de Gaule ont commencé le 11 mars entre la rue Sacrot et la rue Allard, ce secteur aussi appelé "Creux de Gaule" a subi de nombreuses évolutions au fil de l'histoire.

Axe majeur de Saint-Mandé, l'avenue du Général de Gaule s'est transformée au cours des siècles. Un combat de longue haleine qui se poursuit aujourd'hui afin de limiter le flux automobile, de préserver l'attractivité du commerce de proximité et de la rendre plus belle et plus conviviale.

LES TRIBULATIONS DE L'EX VOIE ROMAINE

Tour à tour Grande Rue de Saint-Mandé, rue Notre-Dame, rue Armand Carrel, rue de la République... l'avenue du Général de Gaule tient son nom depuis le 20 janvier 1985. Ancienne voie romaine de Saint-Denis à Sens par Saint-Mandé et le pont de Charenton, c'était déjà un axe de circulation important du fait des nombreux transports de marchandises. Au fil du temps, elle va subir

des modifications notamment dans son tracé. Avant la Révolution, l'actuelle rue Jeanne d'Arc et la partie qui va du carrefour Allard-Jeanne d'Arc à la place de la Mairie formaient une seule artère dénommée Grande Rue de Saint-Mandé. Très commerçante, elle sera dotée de trottoirs en 1846. En 1876, son tracé est modifié afin d'édifier l'église Notre-Dame. Une nouvelle voie est percée entre le coude de la Grande Rue (à la hauteur de la rue Allard) et la rue de l'Alouette. D'abord appelée rue Notre-Dame, elle devient rue Armand Carrel (un nom qui disparaîtra à son tour en 1909). Au début du XX^e siècle, la décision est prise de prolonger la rue Armand Carrel, de la rue de l'Alouette jusqu'à la Demi-Lune (avenue Daumesnil). L'idée est de désencombrer la rue

Jeanne d'Arc et d'homogénéiser l'appellation de cette artère principale de Saint-Mandé qui a le tracé que nous connaissons aujourd'hui : de la place de la Tourelle au carrefour de la Demi-Lune. Elle prend alors le nom unique de rue de la République, une rue très commerçante en



La rue de la République, dans les années 1900.

particulier entre, ce que nous appelons aujourd'hui, le "Creux de Gaulle" et l'actuelle mairie. Elle prend le nom d'avenue du Général de Gaulle en 1984 suite à l'initiative du député-maire Robert-André Vivien.

UNE VOIE AUX MULTIPLES CONTRAINTES

Déjà sous l'Ancien Régime, cet axe était identifié comme "accidentogène". À cela plusieurs raisons. Tout d'abord, le terrain était chaotique : des creux, des côtes, des coudes... Ensuite, comme nous l'avons vu plus haut, c'était un axe à fort passage routier (axe Paris/Sens par le Pont de Charenton). De plus, le passage en souterrain du ru de Montreuil et la faible largeur faisaient que ce "creux de ville" était assez sombre, en comparaison des autres axes de Saint-Mandé. Il n'était donc pas rare que des chariots se renversent faute de visibilité et de place pour manœuvrer. Par la suite, les opérations d'urbanisme ont aussi été limitées notamment au niveau du centre Pierre Grach à cause du tunnel ferroviaire de la ligne désaffectée du Paris/Bastille qui passe sous la route...

Toutes ces contraintes n'ont pas découragé les différentes municipalités qui ont toutes souhaité améliorer la circulation, assurer la sécurité des cheminements piétons, préserver ses commerçants et la qualité de vie des habitants, et l'embellir au fil des années. Aujourd'hui, c'est Julien Weil qui reprend le flambeau après son prédécesseur Patrick Beaudouin qui avait déjà travaillé sur ce dossier.

MODERNISATION ET RÉCENTS AMÉNAGEMENTS

1992. Alors que la mairie retrouve son horloge, après que

le terrible incendie d'octobre 1989 l'ait détruite, des travaux commencent avenue du Général de Gaulle (RD 158) entre la rue de l'Alouette et l'avenue Victor Hugo afin de remplacer toutes les conduites de gaz et d'eau qui étaient vétustes. Le chantier dure cinq mois, l'occasion de reprendre les trottoirs et la chaussée.

2002. Le Conseil Général engage des travaux pour réaménager la partie Nord de l'avenue entre l'avenue Victor Hugo et l'avenue de Paris pour une meilleure répartition de l'espace voirie/trottoir au profit des piétons et de leur sécurité. Verdissement et stationnement font partie du cahier des charges, notamment le stationnement temporaire pour favoriser le développement du commerce local.

2010. Après une large concertation, Patrick Beaudouin, épaulée par son adjointe, Florence Crocheton-Boyer s'attaque à la restructuration complète de l'avenue entre la place Charles Digeon et l'avenue Daumesnil (côté zoo).

Parmi les points retenus de la concertation : l'instauration d'une zone 30, le maintien du double sens de circulation, l'élargissement des

trottoirs pour renforcer l'attractivité des commerces et par voie de conséquence le rétrécissement de la largeur de la chaussée afin d'imposer naturellement une réduction de la vitesse des véhicules. Une charte des livraisons sera également instaurée dès 2012 visant à les optimiser tout en réduisant les nuisances.



La rue de la République dans les années 1970 de cette artère commerçante où règne la voiture.

2024. Aujourd'hui, cet axe majeur de Saint-Mandé est à nouveau au cœur de l'actualité puisque la municipalité souhaite en "repenser" l'usage. Objectifs : l'adapter aux nouveaux modes de vie, développer son attractivité tout en préservant la qualité de vie des Saint-Mandéens. Suivez les différentes étapes des travaux sur le site de la Ville www.saintmande.fr



Voir la vie en rose en associant Appétits & Associés à votre quotidien.

UN MAINTIEN À DOMICILE DE QUALITÉ

Entretien du logement, lever, coucher, sorties, préparation ou portage de repas gourmands.

Prestations pouvant ouvrir droit à l'avance immédiate de crédit d'impôt et à prise en charge APA ou CNAV*.

appetits-associés.fr
01 70 611 960

APPÉTITS & ASSOCIÉS
L'ÉCOUTE ET LE BIEN-ÊTRE ASSOCIÉS



*Dans les limites et conditions fixées à l'article 199 sexdecies du CGI



MY ASSISTANCE

L'AIDE À DOMICILE

7j/7- 24h/24

Avec vous, chez vous...

- Aide à l'hygiène et aux repas,
- Garde de nuit, (selon la législation en vigueur),
- Aide à la mobilité,
- Accompagnement
- Travaux ménagers

50% de crédit d'impôt
selon l'article 199 sexdecies du CGI

Possibilité de financement par le département, dans le cadre de l'ADPA ou de la PCH en mode prestataire, par la CNAV ou différentes caisses de retraite, par la CAF, par différentes mutuelles, ... ne pas hésiter à se renseigner directement auprès de l'agence

Nous intervenons sur
LA SEINE-SAINT-DENIS
216, rue du Général Leclerc
93110 Rosny-sous-Bois
01 56 63 09 35
mail : myassistance93@myassistance.fr

LE VAL DE MARNE
81, rue Dalayrac
94120 Fontenay-sous-Bois
01 55 12 10 02
mail : myassistance94@myassistance.fr




Senior Compagnie
Saint-Mandé

Plus qu'une aide, une compagnie

50% de crédit d'impôt avec vos autres prestations immobilières

VOTRE AIDE À DOMICILE SUR MESURE



Aide et accompagnement à la vie quotidienne, portage de repas sains et savoureux, service de téléassistance

coordinatrice94@senior-compagnie.fr 01 43 98 04 62
16/18 av. G^d de Gaulle - 94160 Saint-Mandé

senior-compagnie.fr



Le Bien-Être Chez Vous

LE BIEN ETRE CHEZ VOUS

réduction d'impôts
50%
réduction d'impôts

SERVICE À LA PERSONNE
09 82 66 86 22
lebienetrechezvous.94@gmail.com
www.joinvillelebienetrechezvous.fr

NOS PARTENAIRES



- AIDE À L'AUTONOMIE**
 - Aide au lever et au coucher
 - Aide à la toilette
- AIDE AUX REPAS**
 - Courses et préparation des repas
 - Aide à la prise de repas
- ACCOMPAGNEMENTS + TRANSPORTS VÉHICULÉS**
 - Accompagnements aux courses
 - Promenades
- AIDE MÉNAGÈRE**
 - Ménage + repassage
- JARDINAGE**

BIEN ÊTRE CHEZ VOUS
37 rue de la Prévoyance - VINCENNES
Tél. : 06 24 16 91 08 - lebienetrechezvous.94@gmail.com
www.joinvillelebienetrechezvous.fr



LA PASSERELLE DE SAINT-MANDÉ FÊTE SES 20 ANS

Le 14 mars dernier, La Passerelle fêtait ses 20 ans. Créée pour lutter contre la solitude et l'isolement des seniors, elle n'a cessé de se développer et de s'enrichir. Rencontre avec sa présidente, Claire Pallière.

Ce que La Passerelle n'est pas ? Un club du 3^e âge, une agence de voyage, une université pour seniors, un comité des fêtes, une billetterie pour des musées ou des concerts...

2004

Au début des années 2000, Claire Pallière était adjointe au Maire, chargée des Affaires sociales. « Nous avons lancé une enquête pour connaître les attentes des seniors, leurs besoins, leurs envies. Parmi les réponses, un constat récurrent : le sentiment de solitude et la volonté de faire des choses simples : marcher ensemble, bavarder, connaître des gens... » se souvient Claire. L'idée germe alors de créer une association. « En 2003, après l'été de la première canicule, nous nous sommes retrouvés à quelques-uns pour poser les bases d'une nouvelle association dont l'objectif était de permettre aux retraités de développer leurs talents, leurs compétences, leurs connaissances. Nous l'avons appelée La Passerelle de Saint-Mandé, en écho à un pont qui relie les habitants les uns aux autres » raconte-t-elle. La Passerelle de Saint-Mandé naît officiellement en 2004.

UN SUCCÈS IMMÉDIAT

Dès la première année, le succès est immédiat : 80 adhérents participent aux balades, aux jeux, aux repas qui sont organisés. L'encadrement est assuré par des bénévoles seniors adhérents à l'association. Aujourd'hui, La Passerelle compte 250 membres !

Le principe de fonctionnement est simple et il n'a d'ailleurs pas changé : une réunion mensuelle au cours de laquelle se fait l'évaluation des activités du mois précédent et l'élaboration du programme du mois à venir avec les propositions de chacun. « Elles sont très nombreuses et nous tenons à ce qu'elles se renouvellent toujours : une association vivante est une association qui sait abandonner ce qui ne fonctionne pas et proposer des idées neuves » précise la présidente.

UN ÉVENTAIL D'ACTIVITÉS

Fidèle à l'objectif premier qui était de lutter contre l'isolement, La Passerelle organise des rencontres sur les temps où la solitude se fait plus dure, en particulier l'été. « Nous proposons des rencontres tous les après-midis, du lundi ou vendredi, en juillet et août avec un repas à thème hebdomadaire. C'est à la Maison Rolland Boitelle, où il y a une terrasse et un jardin qui apportent vraiment un air de vacances ! Grâce à la subvention de la Ville et ce prêt de local, la cotisation est modique : 30€ seulement par an. Tout le monde peut adhérer, même avec de faibles ressources ». Et au-delà des sorties, activités sportives, séances de création artistique, fêtes, repas partagés tout au long de l'année... le plus important est la convivialité et l'attention portée à tous, en témoigne cette petite carte manuscrite, illustrée par un autre adhérent que chacun reçoit à son anniversaire. Pour tous, c'est un véritable bonheur !

PLUS D'INFOS : WWW.PASSERELLE94160.FR

LES CONSEILS DE L'ÉQUIPE SANTÉ

JOURNÉE MONDIALE SUR LA SÉCURITÉ ET LA SANTÉ AU TRAVAIL

Le 28 avril prochain sera célébrée cette journée qui promeut la prévention des accidents et maladies professionnels, un sujet auquel la Ville de Saint-Mandé est très attentive.

Psychologue-clinicienne, Anne-Solen Goulet est Responsable Prévention des risques professionnels à Saint-Mandé. Elle nous décrit ici son rôle, ses missions et ses champs d'action.

SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Sont pris en compte deux types de risques : les risques professionnels, inhérents aux métiers présents au sein de la collectivité (brûlure pour le personnel de cantine, électrocution pour un électricien, coupure pour un jardinier...) et les risques psychosociaux qui désignent l'ensemble des situations de stress ou de violence au travail au sens large (agressions, conflits d'équipe, harcèlement...). Pour y faire face, la prévention est nécessaire et obligatoire, conformément aux dispositions du décret du 28 mai 1982 et aux articles du Code du travail L. 4121-1 et L. 4121-2. En effet, l'employeur public se doit de prendre toutes les dispositions nécessaires afin de protéger la santé (physique et mentale) et la sécurité de ses agents.

QUELLES ACTIONS DE LA VILLE DE SAINT-MANDÉ ?

Au-delà du cadre réglementaire, la Ville de Saint-Mandé a fait le choix d'intégrer dans ses effectifs Anne-Solen Goulet qui est Responsable Prévention des risques professionnels. Parmi ses missions : assurer le niveau primaire de prévention en s'appuyant sur le DUERP (Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels) où chaque métier est représenté. « Je vais sur le poste de l'agent, j'évalue les risques et je m'assure de la réelle mise en oeuvre des mesures pour y remédier. Par exemple des bouchons d'oreilles pour un régisseur... » explique-t-elle. À sa charge aussi le niveau secondaire qui se fait en lien avec la médecine du travail sur des équipements spécifiques. « Je gère les équipements professionnels, les formations réglementaires hygiène et sécurité, entre autres et les ateliers initiés en juin dernier par la Ville lors de la Semaine nationale de la Qualité de Vie et des Conditions de Travail ». À cette occasion divers ateliers seront organisés en partenariat avec le Pôle santé : nutrition, transition écologique et numérique, bien-être... un sujet sur lequel nous reviendrons dans un prochain Saint-Mandé Mag.

Les rendez-vous
de la



8, PLACE LUCIEN DELAHAYE
Sur inscription au
01 49 57 91 46 (97 24)
ou par mail : maison-de-la-famille@
mairie-saint-mande.fr

ATELIER PARENT/ ENFANT

Atelier de l'art
"Le dessin dans
tous ses états"

Par Caroline Escaich,
plasticienne, Art
thérapeute

Samedi 27 avril
de 10h à 12h

ATELIER DES PARENTS

Yoga postnatal

Par Inès Boppe,
professeure de yoga,
diplômée femmes
enceintes et jeunes
mamans

Samedi 4 mai
de 10h30 à 12h



VISIO-CONFÉRENCE

Mon enfant, mon ado
n'a pas confiance :
comment l'aider ?

Par Jean-Emmanuel Lassort,
coach thérapeute

Mercredi 15 mai
de 20h à 22h



La Saint Mandéenne
Association Multisports



DU SPORT POUR LES FEMMES ENCEINTES

La pratique d'activités sportives adaptées à la grossesse
est bénéfique et permet d'interagir avec des femmes qui vivent la même expérience.

La Saint-Mandéenne vous présente deux activités : le yoga et l'aquagym.

NOUVEAU DEPUIS MARS : LE YOGA PRÉNATAL

Cette activité est née d'une rencontre avec Inès, adhérente de l'association "Bébés nageurs", qui est professeure diplômée en yoga pré et post-natal. Le yoga prénatal permet, dès le début de la maternité, d'alléger le stress et les troubles digestifs et nerveux qui peuvent survenir, d'apprendre à gérer sa respiration et de maintenir le tonus musculaire. Une pratique régulière permet d'être plus en harmonie avec son corps, de créer de l'espace pour le bébé et de s'offrir une parenthèse de bien-être... autant de bienfaits qui ont convaincu La Saint-Mandéenne de lancer cette activité depuis mars dernier.

COURS LE MERCREDI DE 11H À 12H
SALLE OMNISPORTS, 10 RUE MONGENOT



Inès, professeure de Yoga pré et post natal.

« Je suis Saint-Mandéenne, maman de deux jeunes

enfants et sportive de longue date. Durant ma première grossesse, la pratique du yoga prénatal m'a manqué, alors j'ai décidé de suivre une formation spécialisée pour les femmes enceintes pour pouvoir l'enseigner et offrir aux futures mamans une parenthèse bien-être . »

AQUAGYM PRÉNATALE

L'aquagym prénatale permet de préserver le tonus musculaire, de se sentir libre de ses mouvements dans l'eau, d'aider à mieux gérer sa respiration et de se préparer à l'accouchement. Après une série d'exercices dans le grand bain, la fin du cours se déroule dans le petit bain où l'eau à 32 degrés est propice à la détente des muscles, à la relaxation et au bien-être en apesanteur.

COURS LE SAMEDI DE 10H30 À 11H30
PISCINE DU CENTRE SPORTIF ROGER VERGNE, 31 RUE DU COMMANDANT MOUCHOTTE
PACK 4,6,8 SÉANCES : 70/95/115 €



INFOS ET INSCRIPTIONS EN LIGNE SUR WWW.LASAINTMANDEENNE.FR OU À L'ACCUEIL DE L'ASSOCIATION, CRESCO, 4 AVENUE PASTEUR DU LUNDI AU JEUDI DE 10H À 12H ET DE 14H À 17H. TÉL. 01 46 82 85 02.
COURRIEL : MESSAGERIE@LASAINTMANDEENNE.FR SUIVEZ L'ACTUALITÉ DE LA SAINT-MANDÉENNE • @LASAINTMANDEENNE



JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES 2024

UN ÉVÉNEMENT OLYMPIQUE À SAINT-MANDÉ

Saint-Mandé accueillera l'épreuve du contre-la-montre individuel lors des JO Paris 2024, un événement qui fera battre le cœur de notre ville le 27 juillet prochain et auquel tous les Saint-Mandéens sont conviés.

DES SAINT-MANDÉENS PORTEURS DE LA FLAMME



Fafa,
ÉDUCATRICE
SPORTIVE
DE LA VILLE



Yvan
Wouandji
(Joueur du
Cécifoot)

NOUS SOMMES FIERS DE
NOS SAINT-MANDÉENS !

LE PLUS GRAND ÉVÉNEMENT SPORTIF PLANÉTAIRE...

LES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES DE PARIS 2024

DU 26 JUILLET AU 11 AOÛT
POUR LES JO

DU 28 AOÛT AU 8 SEPTEMBRE
POUR LES JP

ÉPREUVE CYLISTE

SAINT-MANDÉ ACCUEILLERA
LE PASSAGE DE **LA COURSE
CONTRE-LA-MONTRE INDIVIDUELLE**
(CYCLISME SUR ROUTE)

SAMEDI 27 JUILLET

PARCOURS : 32,4 KM

DÉPART : ESPLANADE DES INVALIDES, PARIS

ARRIVÉE : PONT ALEXANDRE III, PARIS

Accès gratuit pour les spectateurs sur
l'ensemble du parcours à l'exception
des zones de départ et d'arrivée
qui font l'objet
d'une billetterie payante.

Course de familiarisation
mercredi 24 juillet

AVEC LES ASSOCIATIONS SAINT-MANDÉENNES...

DE NOMBREUX
ÉVÉNEMENTS SERONT
ORGANISÉS PAR NOS
ASSOCIATIONS :
LA SAINT-MANDÉENNE,
AS CÉCIFOOT...

EN CHIFFRES

PLUS DE 4 MILLIARDS
DE TÉLÉSPECTATEURS

13,5 MILLIONS DE SPECTATEURS

45 000 VOLONTAIRES

15 000 ATHLÈTES

206 NATIONS

RECHERCHE DE BÉNÉVOLES

L'Association des Secouristes Français de la Croix Blanche du Val-de-Marne recherche des bénévoles durant la période des Jeux Olympiques de Paris 2024 sur les différents sites : Stade de France, Stade nautique de Vaires-sur-Marne, Centre Nautique, Vélodrome de Saint-Quentin... Ouvert à tous, dès 18 ans, pas de diplôme exigé, seules l'envie d'aider, la personnalité et les compétences de chacune et chacun sont les bienvenues (langues parlées, secourisme...).

Infos et candidatures par mail : croix.blanche94nord@gmail.com ou au 06 12 48 78 90



A L'APPROCHE DES JEUX

LOCATIONS DE VACANCES : DES RÈGLES À RESPECTER

En cette année olympique, certains propriétaires sont tentés de mettre leur logement principal ou leur résidence secondaire en location saisonnière.

Attention, cette démarche est soumise à des règles strictes.

LE BIEN LOUÉ EST UNE RÉSIDENCE PRINCIPALE

Un propriétaire peut louer tout ou partie de sa résidence principale pour de courtes durées, à une clientèle de passage qui n'y élit pas domicile. Dans ce cas, il n'est pas nécessaire de demander une autorisation de changement d'usage pour procéder à de la location saisonnière. Toutefois, Saint-Mandé ayant instauré la procédure de télé-déclaration, il est obligatoire de déclarer son logement afin d'obtenir le numéro d'enregistrement qui sera demandé par les plateformes de locations touristiques. La location ne doit pas excéder 120 jours par an. Il convient de s'acquitter de la taxe de séjour (voir ci-contre) à chaque location.

LE BIEN LOUÉ EST UNE RÉSIDENCE SECONDAIRE

Dans ce cas, une autorisation de changement d'usage doit être demandée en mairie, préalablement à la location du bien. Le demandeur doit fournir :

- Le formulaire disponible sur le site de la Ville www.saintmande.fr,
- Un plan de cadastre du terrain permettant de situer le projet,
- Une lettre explicative de demande décrivant le contexte du projet,
- Un plan des locaux existants sur lequel figurent la dénomination et la superficie de toutes les pièces,
- Un plan des locaux à l'état futur sur lequel figure la nouvelle affectation des pièces concernées,
- Le projet de bail ou le bail ainsi que l'autorisation du propriétaire, si le demandeur est locataire,
- La copie du règlement de copropriété précisant qu'aucune disposition ne s'oppose à la future affectation du local,
- Le formulaire CERFA n° 14600*01.

Lorsque ces conditions sont remplies, une autorisation est consentie par le service urbanisme de la Ville pour trois ans. Il faut aussi déclarer son logement sur la plateforme "declaloc" afin d'obtenir un numéro d'enregistrement et s'acquitter de la taxe de séjour à chaque location.

Contrairement aux résidences principales, il n'y a pas de limitation du nombre de jours de location par an.

Attention ! Ne pas déclarer votre logement en mairie est passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 5 000 € et ne pas effectuer le changement d'usage vous expose à une amende pouvant atteindre 50 000 € avec en plus une astreinte de 1 000 €/jour/m².

TAXE DE SÉJOUR

Obligatoire, la taxe de séjour est reversée à la Ville, soit directement par le loueur en cas de location entre particuliers, soit par la plateforme de location. Par application de la Loi de Finances 2024, il a été instauré au 1^{er} Janvier 2024, une taxe additionnelle de 200% à la taxe de séjour, au profit d'Île-de-France Mobilités (IDFM), qui est l'autorité organisatrice des transports pour la Région Île-de-France. La Ville a en charge la collecte de cette part additionnelle puis le reversement au bénéficiaire. Plus d'infos, notamment sur les tarifs en vigueur sur <https://saintmande.taxesejour.fr>

CONTACTS UTILES EN MAIRIE

10, place Charles Digeon
Service des Finances. Tél. 01 49 57 78 00 saintmande@taxesejour.fr
Service urbanisme. Tél. 01 49 57 78 80 urbanisme@mairie-saint-mande.fr

ASSOCIATION BOULES ET BRIDGE DE SAINT-MANDÉ



ET SI VOUS APPRENIEZ À JOUER AU BRIDGE ?

Créée en septembre dernier, l'école de bridge réunit celles et ceux qui veulent pratiquer le bridge en format loisirs ou en format compétition. Seuls impératifs : le respect mutuel et la convivialité.

Rencontre avec **Éric Foucher**, président de l'ABBSM depuis 2022.

L'ABBSM a été créée il y a fort longtemps mais il n'y avait pas d'école de bridge. Pourquoi ?

E. Foucher : « L'association a été fondée au 19^e siècle et la section bridge a été créée dans les années 1970. Compte tenu de l'attractivité naturelle de notre club (un cadre exceptionnel et une ouverture 6 jours sur 7), nous avons suffisamment d'adhérents (350) pour remplir quotidiennement notre espace de jeu soit plus de 20 tables. Il n'était donc pas nécessaire de mener une politique volontariste de recrutement ».

L'école a donc vu le jour en septembre dernier...

« Les années Covid ont provoqué une chute des effectifs. Pour la saison 2023/2024, nous nous étions donnés pour objectif de recruter 20 nouveaux bridgeurs. Et pour cela, nous savions qu'il était indispensable de proposer des formations. Voilà pourquoi nous avons créé une école labellisée auprès de la FFB (Fédération Française de Bridge) avec des cours pour les débutants ».

Objectif atteint ?

« Oui ! En s'appuyant sur différentes opérations de communication (site internet, Journée des associations...) 45 joueurs se sont inscrits, dont 20 ont intégré l'école de bridge. Nous avons une progression de 10 membres en tenant compte des départs. De plus, l'âge moyen de nos adhérents a baissé de deux ans ».

À qui s'adresse l'école et comment se déroule un cours ?

« Elle est ouverte à tous, mais le critère de proximité est primordial. Sur nos 20 élèves, 40 % sont Saint-Mandéens, 40 % viennent du 12^e arrondissement de Paris et les 20 % restants de communes voisines. Nous proposons deux séances hebdomadaires : une le matin et une le soir pour s'adapter aux agendas de chacun : étudiants, actifs ou retraités... Un cours dure deux heures. Le principe est de jouer des donnes préparées qui illustrent la thématique abordée. Les élèves apprennent en jouant ! »

Loisirs ou compétition ?

« La motivation première est le loisir et la convivialité. La majorité des élèves sont des actifs qui anticipent leur départ en retraite et souhaitent pratiquer une activité intellectuellement riche et distrayante. 65% de nos adhérents ne participent à aucune compétition régionale ou nationale. Les autres personnes aiment se mesurer à des joueurs de leur niveau, ce qui leur permet de progresser ».

Plus d'infos :

Éric Foucher, Président de l'ABBSM au 06 19 51 08 72

LE CAVALIER DE LA TOURELLE

JEU D'ÉCHECS : DE TRÈS BONS RÉSULTATS

Lors du Championnat scolaire du Val-de-Marne et lors du Championnat d'Île-de-France, les jeunes joueurs du club de Saint-Mandé ont obtenu de très bons résultats.

A un an de son cinquantième anniversaire, Le Cavalier de la Tourelle continue à attirer de nombreux joueurs, en témoigne l'augmentation des effectifs (150 membres en 2023 et 160 en 2024).

CHAMPIONNAT SCOLAIRE DU VAL-DE-MARNE

Le 27 janvier à Saint-Maur, lors du Championnat scolaire du Val-de-Marne, l'école Charles Digeon a pris la 2^e place et l'école Émilie et Germaine Tillion (EGT) la 3^e place. Une quinzaine d'écoles du département, soit quelque 200 enfants participaient à ce championnat remporté par l'école Marinville de Saint-Maur.

L'école Charles Digeon et l'école EGT ont toutes les deux, été qualifiées pour le Championnat de l'Académie de Créteil qui a eu lieu le mercredi 3 avril (résultats dans le prochain Saint-Mandé Mag). Sur le plan individuel, c'est d'Elyes Caracci de l'école Charles Digeon qui a remporté le tournoi avec 7 victoires en 7 parties.

Tous les enfants étaient très heureux de cette journée lors de laquelle, Mme Camouseigt, directrice de l'école EGT était présente pour encourager les enfants de son école.

CHAMPIONNAT D'ÎLE-DE-FRANCE 2024

Une quinzaine de jeunes joueurs du club de Saint-Mandé a participé au Championnat d'Île-de-France, organisé à Paris du 12 au 16 février dernier. Le Cavalier de la Tourelle, obtient trois podiums : Alexis Munier (3^e en U16), Laura Chan (vice-championne en U14), Éloïse Coustenoble (3^e en U10). A l'issue de cette compétition régionale, huit jeunes joueurs de Saint-Mandé se sont qualifiés pour le Championnat de France (Agen, du 14 au 21 avril prochain).



Photo prise lors de la remise des prix du Championnat d'Île-de-France en février dernier lors duquel 6 des 8 enfants du Cavalier de la Tourelle se sont qualifiés pour le Championnat de France.

Bravo à tous pour ces excellents résultats et bravo aux entraîneurs : Maria Leconte (Grand Maître international et ancienne

championne de France) et Alain Kirsch (joueur expérimenté et formateur).

Le Cavalier de la Tourelle, fondé en 1975, possède le "label club formateur" décerné par la Fédération Française des Echecs (FFE). Jean Olivier Leconte – Président du Cavalier de la Tourelle <https://lecavalierdelatourelle.blogspot.com/>

PROCHAINS TOURNOIS

Du 14 au 21 avril : Championnat de France d'échecs des jeunes à Agen (8 représentants du Cavalier de la Tourelle)

FIN MAI : Ouverture des préinscriptions pour la rentrée de septembre 2024

9 juin : Championnat des écoles de Saint-Mandé

À La Passerelle de Saint-Mandé

20 ans ! Joyeux anniversaire !

(lire page 25)



Le yoga sur chaise

Le yoga sur chaise est d'abord un moment de détente profonde pour celles et ceux qui le pratiquent. Assis confortablement, les participants exécutent des mouvements doux de yoga traditionnel adaptés, qui confèrent souplesse, force et stabilité corporelles. C'est une manière de prendre conscience de son corps, de s'y connecter, c'est une remise en forme qui soulage les tensions, calme le mental et accroît la vitalité. Tout le monde peut pratiquer : même jusqu'à 100 ans ! « *Toutes les articulations sont mises en mouvement : on s'étire, on essaie de tenir l'équilibre comme un flamand rose, on fait même des salutations au soleil !* » explique Claire Palliere, la Présidente de La Passerelle de Saint-Mandé.

Quelques respirations complètes profondes et conscientes et une bonne relaxation guidée... On se sent comme régénéré, on en oublie ses soucis et parfois même, on s'endort.

« *Le yoga sur chaise, c'est une "Passerelle" vers le bien-être* » conclut-elle.

LA PASSERELLE de Saint Mandé :

www.passerelle94160.fr

Contact : 06 77 00 66 72

Plus de détails sur www.passerelle94160.fr



BIENNALE D'ART CORÉE-FRANCE

Du 3 au 13 avril - Salle des fêtes de l'Hôtel de Ville

Invités d'honneur : Charles BELLE, Hyoki KWON, Youngung CHOI et Sunmi KIM.

AMICALE CORSE

Lors de l'Assemblée générale qui s'est tenue le 13 février les rapports moral et financier et le montant de la cotisation (20€) ont été approuvés. Le bureau a été reconduit :

Présidente : Lise Béréni

Secrétaire : Guy Machin

Trésorier : François Guerrini

Commissaire aux comptes : Didier Veron

Suite à la visite du Sénat qui a suscité un vif intérêt de la part des participants, d'autres sorties ont été retenues pour la fin d'année : Les Gobelins et le Musée de la Marine. Ambiance festive et dégustation de produits corses ont clôturé la séance.

Cafédiabolo

CaféComptines

Inscriptions : cafecomptines@cafediabolo.fr

Lundis 22, 29 avril et 6 mai de 9h45 à 10h45

Café mémoire

Venez tester votre mémoire !

Samedi 27 avril de 17h30 à 19h

Cafévoyage aux Pouilles

La "visite" s'accompagnera d'un apéritif dinatoire typique et partagé.

Samedi 4 mai à 17h30

CaféSoutien Scolaire

Inscriptions et informations : soutienscolaire@cafediabolo.fr

Du mardi au jeudi

Cafédiabolo

Maison de la famille (3^e étage)
8, place Lucien Delahaye

*Inscriptions :

cafediabolo@gmail.com ou au
07 81 40 77 30

www.cafediabolo.fr

LES GENS DU 4 AVRIL et SCHOOL OF ROCK

Les deux associations proposent un stage "théâtre et musique" aux enfants de 6 à 10 ans (pas de niveau requis). Prévoir pique-nique.

Du lundi 8 au vendredi 12 avril de 9h30 à 16h30

Cresco

Tarif 350 €/semaine. Possibilité d'opter pour les seuls matins théâtre ou les seuls après-midis rock (180 €/semaine).

Informations et inscriptions au 07 82 62 34 44 ou 06 61 78 87 13

LES RENDEZ-VOUS DE LA SOCIÉTÉ SAINT-MANDÉENNE D'HISTOIRE

CONFÉRENCE

Juliette Drouet, Compagne du siècle



Juliette Drouet, qui repose à Saint-Mandé, fut une femme d'exception, une actrice talentueuse, un témoin de son temps et une grande épistolière.

Orpheline indigente, devenue courtisane, comédienne, puis maîtresse au service de l'auteur des Misérables, Juliette Drouet a joué de nombreux rôles auprès de Victor Hugo durant 50 ans (1833-1883). Elle fut surtout l'âme-sœur, l'inspiratrice, la collaboratrice-enquêtrice, la première lectrice, la copiste, le soutien moral, l'éternel recours du grand écrivain, la seule qui grâce à son intelligence et son humour fut capable de lui tenir toute sa vie un discours de vérité.

Les quelque 22000 lettres qu'elle lui écrivit, conservées et désormais éditées, sont une des sources de la biographie publiée par Florence Naugrette.

Samedi 27 avril à 11h

Intervenante : Florence Naugrette, professeur de littérature à la Sorbonne

CRESCO - 4, avenue Pasteur

Tarif : 5 € / Gratuit pour les adhérents

www.histoire-saint-mande.org



Association des amis de l'école Decroly

Braderie de printemps et Portes ouvertes des classes maternelle et élémentaire le 23 mars. Les fonds récoltés à la braderie permettent d'aider au financement des projets de l'école : classes vertes, aménagements extérieurs, journal de l'école, bibliothèque...

TRIBUNES DES GROUPES D'OPPOSITION

Ensemble pour l'Alternance à Saint-Mandé, Majorité Présidentielle



Le bilan de mi-mandat de la majorité municipale est un outil de communication trompeur

Chers Saint-Mandéens,

Nous avons découvert en mars dernier un "bilan de mi-mandat" coûteux de 44 pages, au nom de l'équipe municipale en place qui laisse entendre que la plupart des engagements auraient été réalisés.

C'est plutôt bien tenté, mais non... !

Le Maire a essayé de vendre son action quotidienne et banale de gestion de la ville comme son bilan électoral.

Pour l'occasion, nous nous sommes donc replongé dans les "100 engagements" de campagne du Maire en 2020, et nous ne retrouvons pas les 100 "références" très différentes du "bilan de mi-mandat".

Florilège :

- Y a-t-il le moindre dialogue avec la Ville de Paris à propos du périphérique ? Non.
- Un commerce bio est-il installé sur le Val de Gaulle ? Non.
- Le bois de Vincennes est-il "entré" dans Saint-Mandé ? Non.
- La transparence est-elle sa ligne de conduite ? Non.
- Une "Maison de l'enfant" et les "pédibus" ont-ils été créés ? Non.
- Où est le terrain d'agriculture urbaine / remise en forme qui devait être installé au lieu et place du terrain de tennis au-dessus de la piscine Roger Vergne ? Nulle part.
- Où sont les "bornes de sondages" qui devaient permettre aux Saint-Mandéens

de donner leurs avis sur la ville ? Nous n'en avons pas vu.

- Où sont les "conseils de quartier" ? Nulle part
- Où est la "carte sénior multiservices" ? Nulle part...
- Où en est le projet "sport et santé" ? Nulle part...
- La Ville répond-elle à ses obligations en matière de logement social ? Non.
- Les artistes ont-ils investi les locaux vacants pour installer des ateliers de résidence ? Non.
- Notre avenir est-il devenu collectif ? Pas plus qu'avant...
- Le passage lumineux pour garantir la traversée des piétons a-t-il été créé ? Oui mais il est tout le temps en panne.
- Le lampadaire intelligent existe-t-il ? Non.
- Une animation autour du jeu vidéo a-t-elle été créée dans toute la ville ? Non.
- Le standard téléphonique a-t-il été amélioré ? Pas à notre connaissance.
- L'open data de la Ville existe-t-il ? Probablement mais nous n'y avons pas accès.
- Le WIFI public a-t-il été déployé ? Non.
- Est-ce que la police anticipe les risques d'infractions ? Non.
- Un budget participatif annuel a-t-il été mis en place ? Non.
- Les impôts ne devaient pas augmenter ! Ils ont augmenté de près de 7% par an...
- Une navette électrique a-t-elle été installée ? Non.
- Des jardins partagés ont-ils été créés ? Non.
- Une "réserve de bio-diversité" a-t-elle été créée ? Non.
- La ville est-elle plus cyclable qu'auparavant ? Non.
- La rénovation énergétique de l'habitat privé est-elle en route ? Non.
- Le parc automobile municipal a-t-il 100% de véhicules propres ? Non.
- La rue Jeanne d'Arc, la rue de l'Alouette, l'avenue Daumesnil, la rue Allard et Gambetta sont-elles réaménagées ? Non
- Un kiosque à journaux a-t-il été installé dans le sud de Saint-Mandé ? Non.

- Un label "fabriqué à Saint-Mandé" a-t-il été créé ? Non.
- La place de l'Alouette est-elle animée ? Non.
- L'offre de stationnement de la ville a-t-elle augmenté ? Elle nous semble avoir plutôt diminué.
- Le RER A est-il couvert ? Non.
- Les entrées de ville sont-elles plus vertes, plus sereines, plus élégantes ? Non.

Le Maire ne peut pas prétendre avoir réalisé 100 promesses qui n'ont jamais été formulées.

Oui, parfois, certaines promesses ne peuvent pas être tenues et il faut savoir être flexible et évoluer. Mais nous ne pouvions pas laisser passer le "bilan de mi-mandat" sans réagir.

Nous avons quelques idées pour notre part pour redresser ce bilan !

Au plaisir de vous croiser et d'échanger avec vous dans nos commerces, nos rues, nos cafés et sur les réseaux sociaux.

Très cordialement,

Léna Etner, Pierre Loulergue, Stéphane Robin, Béatrice Dorra

Facebook : Lena Etner

X : @EtnerLena

Instagram: lenaetnerEnsemble

Email: lenaetner@yahoo.fr

TikTok @lenaetner

Saint-Mandé respire



Bilan sur papier glacé

À feuilletter le bilan de mi-mandat de la majorité municipale on se prend à rêver.

Plus de 40 pages de papier de belle qualité où s'affichent photos d'élus de la majorité, ponctuées de discours d'autosatisfaction, d'images de policiers municipaux en activité, accompagnées de discours lénifiants et de vues de foules à pied dans le val de

Gaule, et d'images de synthèse d'un environnement végétalisé ou d'un cœur de ville verdoyant. Comme une seule et même réalité !

Pourtant à peine refermé ce bulletin sur papier glacé, le quotidien inconfortable et bousculé de Saint-Mandé nous rattrape vite.

Côté rue, difficile d'éviter les travaux.

Partout aujourd'hui, chacun d'entre nous y est continuellement confronté, à pied, à vélo, en moto ou en voiture. Déviations et contournements à répétition, services de bus détournés et dégradés, rencontres imprévues de camions et machines à la manœuvre... Bruits des moteurs et des alarmes de recul... Poussières et fumées dans nos poumons !

Côté vue, un paysage urbain éventré !

Plots en béton blanc et rouge, barricades gris-bleu, boue et gravats, dominés par des grues et pans de murs démolis, dessinent une ambiance chaotique. Chantier sans fin où s'affairent techniciens et ouvriers, aux commandes d'engins parfois démesurés. Des images et un paysage dont beaucoup sont lassés sauf quelques agences de mode ou de publicité qui viennent y réaliser des clichés décalés.

Côté financier : près de la moitié du budget d'investissement de la ville consacré à la voirie depuis 4 ans, pour refaire des rues et des trottoirs tirés au cordeau.

Et côté vie ? Quelle amélioration ? A quand des réponses aux besoins des habitants et aux enjeux liés au dérèglement climatique ?

- Des équipements sportifs ou des services culturels voient leurs accès réduits ou déplacés, leur ouverture limitée, notamment lors des vacances scolaires, alors que les prix des services municipaux augmentent.
- L'habitat se densifie en grignotant les petits espaces verts et jardins qui contribuaient au charme de la ville mais sans créer de nouveaux équipements ni assez de logements sociaux pour répondre aux besoins des habitants ou des agents des services qui logent loin de Saint-Mandé.
- L'air reste très pollué dans la ville surtout aux abords du périphérique où l'on n'a pas encore installé d'écrans végétaux, ni de murs anti-bruit, mais seulement des jeux d'enfants.

• La commune n'a toujours pas engagé de réelles démarches pour s'adapter aux épisodes de canicule qui vont être de plus en plus nombreux, été après été.

On peut toujours souhaiter la bienvenue aux nouveaux arrivants, faire de la communication sur dépliants et faire valoir l'équipe municipale en place mais les classes se vident en maternelle et élémentaire car des familles quittent la ville, des commerces ne trouvent pas preneurs, des agents municipaux ne peuvent pas s'installer.

Plus qu'aux promesses, la qualité de vie s'apprécie à la douceur du quotidien et à la qualité de l'environnement.

Anne-Françoise Gabrielli, Roger de La Servièrre, Marie-France Dussion

Contact : saintmande.respire@gmail.com
Twitter et Facebook : @SAINTMANDE.RESPIRE

La Gauche Unie



L'opposition garante de l'impartialité

Dans son programme, le Maire de St Mandé affichait sa volonté de dialogue et de concertation avec l'opposition... Cela n'aura pas duré. A raison d'une mésentente avec une liste minoritaire de droite (exception faite d'un accord pour réduire le droit d'expression de la gauche), ces intentions louables ont disparu. C'est aujourd'hui un **règne sans partage de la majorité municipale**, les oppositions étant réduites à de la figuration.

Ce déni de démocratie se traduit par de l'**opacité dans l'attribution de certaines prestations** dont les **logements**, les **places en crèche**, certaines **subventions** ou encore **la réservation du patio** pour des expositions.

Les oppositions sont écartées des procédures d'attribution. **Dans bien des cas, c'est le choix du Maire et**

de sa majorité qui prévaut. Ainsi pour les logements, **c'est le Maire qui sélectionne trois dossiers** parmi lesquels le bailleur choisira un locataire...

Elles ne participent pas à l'attribution des places en crèche. Elles ont été évincées de la commission des subventions pour la réfection des devantures commerciales...

Tous les systèmes d'attribution à St Mandé fonctionnent en vase clos...

Or, sans opposition au sein de ces instances, ni l'équité ni l'impartialité ne sont garanties.

Geneviève Touati (PS)
g.touati@wanadoo.fr



Lancement de l'opération Cœur de ville ou le début des difficultés

Le 11 mars dernier, les travaux de l'avenue du Général de Gaulle ont démarré. Outre les difficultés rencontrées rue Sacrot, les résidents et usagers du Boulevard de la Guyane aussi découvrent l'ampleur de cette déviation.

Voirie limitrophe avec Paris, il est facile d'oublier l'école de la rue Carnot et le groupe scolaire Émilie et Germaine Tillion qui sont en proximité et qui nous obligent à sécuriser au maximum les accès au boulevard de la Guyane.

C'est la raison pour laquelle j'ai interpellé l'autorité organisatrice des transports et les mairies de Saint-Mandé et de Paris 12^e afin de prévoir une réfection du revêtement de la rue qui se désagrège depuis l'augmentation du trafic, une sensibilisation à la vitesse des véhicules qui font trembler les immeubles et aux priorités à droite bien souvent oubliées par les conducteurs.

Ces problèmes prévisibles auraient pu et dû être anticipés par la municipalité, quel dommage d'attendre les problèmes pour agir !

Tiffany Culang
Tiffany.culang@gmail.com

PERMANENCES DES ÉLUS

Prise de rendez-vous : 01 49 57 78 01



JULIEN WEIL
Maire de Saint-Mandé
Vice-président du Conseil
Départemental du Val-de-Marne
Reçoit sur rendez-vous.



FLORENCE CROCHETON-BOYER
1^{ère} adjointe, déléguée à la
transition écologique et numérique,
à l'urbanisme, aux grands projets et
aux mobilités.
Reçoit sur rendez-vous.



ALAIN ASSOULINE
2^e adjoint, délégué à la solidarité,
à la santé, aux seniors, aux liens
entre les générations et aux
handicaps.
Reçoit le vendredi de 13h30 à 15h sur
rendez-vous.



ÉVELINE BESNARD
3^e adjointe, déléguée aux familles
et à la petite enfance.
Reçoit sur rendez-vous.



JEAN-PHILIPPE DARNULT
4^e adjoint, délégué aux ressources
humaines, aux affaires juridiques et
à la sécurité publique.
Reçoit un samedi matin sur deux sur
rendez-vous.



CHRISTINE SEVESTRE
5^e adjointe, déléguée aux sports et
à la vie associative.
Reçoit le mercredi sur rendez-vous.



MARC MÉDINA
6^e adjoint, délégué au budget, à
l'évaluation des politiques publiques
et à l'administration générale.
Reçoit le lundi à partir de 18h.



MARIA TUNG
7^e adjointe, déléguée à la jeunesse, à
la vie locale et au vivre-ensemble.
Reçoit sur rendez-vous.



THOMAS BOULLÉ
8^e adjoint, délégué à la vie scolaire
et périscolaire.
Reçoit sur rendez-vous.



MARIANNE VÉRON
9^e adjointe, déléguée à la
propreté, au cadre de vie, à la
redynamisation du commerce local
et au développement économique.
Reçoit sur rendez-vous.



JACQUES GUIONET
10^e adjoint, délégué aux affaires
culturelles, à l'enseignement
artistique et au patrimoine.
Reçoit sur rendez-vous.



COMMÉMORATIONS

JOURNÉE NATIONALE DU SOUVENIR DE LA DÉPORTATION

Dimanche 28 avril à partir de 11h.
Monument aux morts, rue
Grandville et cimetière sud.

79^e ANNIVERSAIRE DE LA VICTOIRE DE 1945

Mercredi 8 mai à 18h au
Monument aux Morts.

PHARMACIES DE GARDE



DIMANCHE 7 AVRIL

Pharmacie de la Mairie
21, avenue du Général de Gaulle
Tél. 01 43 28 22 07

DIMANCHE 14 AVRIL

Pharmacie du Petit Parc
90, avenue de Paris à Vincennes
Tél. 01 43 28 02 58

DIMANCHE 21 AVRIL

Pharmacie des Vignerons
2, rue du Maréchal Maunoury
à Vincennes
Tél. 01 43 28 05 81

DIMANCHE 28 AVRIL

Pharmacie Saint-Mandé Joffre
8, avenue Joffre
Tél. 01 43 28 25 29

MERCREDI 1^{er} MAI

Pharmacie Morssi
82, rue Diderot à Vincennes
Tél. 01 43 28 13 94

DIMANCHE 5 MAI

Pharmacie Clémenceau
18, avenue Georges Clémenceau
à Vincennes
Tél. 01 43 28 12 74

MERCREDI 8 MAI

**Pharmacie Vincennes-Saint-
Mandé**
168 bis, avenue de Paris
à Vincennes
Tél. 01 43 28 00 42

JEUDI 9 MAI

Grande Pharmacie de la Gare
23, rue de Montreuil à Vincennes
Tél. 01 43 28 22 44

LE TEMPS DES AIDANTS

Séance animée par Claire
Ruszniewski-Karila,
psychosociologue clinicienne.

**Mardi 30 avril
de 15h à 17h**

Centre de Soins Municipal
2, Place Charles Digeon
Informations et inscriptions au
01 49 57 78 89

Permanences de médiation

Gratuites, elles sont organisées
pour les Saint-Mandéens
**chaque 1^{er} et le 3^e vendredi
du mois sur rendez-vous.**

Pour en bénéficier, envoyez
un mail à [marie.mackowiak@
mairie-saint-mande.fr](mailto:marie.mackowiak@mairie-saint-mande.fr) ou un
courrier à :
Mairie de Saint-Mandé -
Permanences de médiation
Place Charles Digeon - 94160
Saint-Mandé

À préciser dans votre envoi :

- Votre nom et prénom
- Adresse
- Téléphone
- La nature du litige
- Les faits

PASSEPORT

N'attendez pas le dernier
moment pour faire réaliser ou
renouveler votre passeport.
Un passeport est valable 10
ans pour les majeurs et 5 ans
pour les mineurs. Coût : 86 €
(adulte) ; 42 € (15 à 18 ans) ;
17 € (moins de 15 ans).

Rendez-vous à prendre sur
le site de la Ville :
www.saintmande.fr rubrique
Services en ligne.

Application LABAZ

Vous êtes francilien et avez entre 15 et 25 ans ?

Retrouvez toutes les aides de la Région Île-de-France sur l'application gratuite Labaz !

Pour les 15-17 ans : un "pass sport et culture" d'une valeur de 100 €

Pour les 15-25 ans : aide à l'achat d'un vélo : 100 € (sans assistance électrique) et 400 € (à assistance électrique)

Et des **bons plans** pour assister aux événements sportifs et culturels, parmi lesquels les Jeux Olympiques et Paralympiques avec plus de 30 000 places à gagner.

Plus d'infos sur www.iledefrance.fr/labaz

MODES DE GARDE INDIVIDUELLE



Réunion d'information

La prochaine réunion d'information, organisée par les Ribambins (Relais d'Assistantes Maternelles) en présence d'assistantes maternelles, de gardes à domicile et de professionnelles aura lieu :

Mardi 14 mai à 18h
19, avenue Joffre

Inscription obligatoire au 01 49 57 92 52 ou par mail : ram@mairie-saint-mande.fr

BAFA

Afin de favoriser un accès des jeunes Saint-Mandéens (16 à 25 ans) à un (premier) emploi, la Ville propose une aide financière (100 € pour le stage de formation générale et 100 € pour le stage de qualification) pour l'obtention du Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA). Le BAFA est une formation qui permet d'encadrer des enfants ou des adolescents en accueil collectif de mineurs (ex : séjours de vacances, accueils de loisirs, camps scout, accueil périscolaire...)

Renseignements : Direction de la Famille jeunesse@mairie-saint-mande.fr

PLACES EN CRÈCHE DÉPARTEMENTALE

Pour la rentrée de septembre, le département du Val-de-Marne réserve des places pour les parents saint-mandéens en recherche d'un mode d'accueil. Pour ce faire, les préinscriptions se font en ligne à l'adresse suivante : <https://www.valdemarne.fr/a-votre-service/enfance/famille/demande-de-place-en-creche>

La crèche se situe 33 rue Anatole France à Vincennes, elle est ouverte de 7h30 à 19h du lundi au vendredi. Elle peut accueillir les enfants de 10 semaines à 3 ans. Les pré-inscriptions en ligne peuvent être réalisées à compter du 6^e mois de grossesse révolu.

Conférence "Le Monde selon Donald Trump"

La conférence, organisée par la Société des Membres de la Légion d'Honneur et le collectif des Associations patriotiques, mémorielles et des Ordres Nationaux de Saint-Mandé sera animée par André Kaspi, historien, auteur, spécialiste des États-Unis d'Amérique.

Jeudi 25 avril à 20h (Ouverture des portes à 19h30)
Salle des Fêtes de l'Hôtel de Ville • Entrée libre



Aide au numérique

Afin d'aider les Saint-Mandéens en difficulté avec l'outil informatique, notamment pour les démarches en ligne, une conseillère est à votre disposition au CCAS.

Tél. 01 49 57 78 50

UFC QUE CHOISIR

UNE ASSOCIATION LOCALE PROCHE DE CHEZ VOUS
Pour vous aider à régler vos litiges...

Permanences : lundi et vendredi de 10h à 13h30
Cresco

4, avenue Pasteur

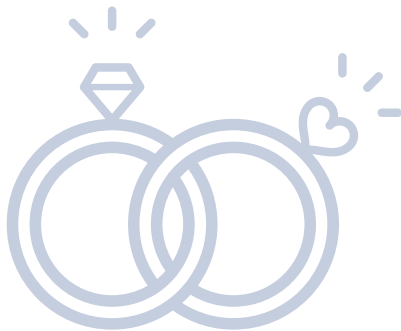
Informations et rendez-vous : contactsaintmande@creteil.ufcquechoisir.fr

AFIN D'ÊTRE EN CONFORMITÉ AVEC LE RÈGLEMENT GÉNÉRAL SUR LA PROTECTION DES DONNÉES (RGPD), TOUTE PUBLICATION DANS LA RUBRIQUE "ÉTAT CIVIL" CONCERNANT LES NAISSANCES, MARIAGES ET DÉCÈS NE POURRA ÊTRE FAITE QUE SUR SOLLICITATION DES FAMILLES.



Bienvenue à...

Vitoria CAVALCANTI BOIRIE (03/10/2023) ■ **Liana RAKOTOARIVELO** (22/12/2023) ■ **Ernest LE QUANG** (13/01) ■ **Emma CHRISTIEN GAUDRY** (26/01) ■ **Sophie BONILLA** (12/02) ■ **Eitan RODITI** (25/02) ■ **Liv ZYNGER BEKKALI** (01/03).



Ils se sont unis

Avidan BEN-GUIGUI et Fiona BEMONT (1^{er}/02) ■ **Éric PROESCHEL et Efrossyni-Athina PODARA** (03/02) ■ **Maxime DUIGOU et Sara GHEIBI** (10/02) ■ **Gad TIBI et Esther EL BAZIS** (27/02).



29 FÉVRIER

Shyrel COHEN et Amir-Masliah DIAI unis par le Maire, Julien Weil



2 MARS

Rémy ABITBOL et Leïla ESSEMRHOUMI unis par Jacques Guionet

CE MAGAZINE EST LE VÔTRE !

Vous souhaitez partager une information, faire une suggestion ou donner une idée... pouvant être publiée dans les colonnes de votre magazine ?

Appelez le service communication de la Ville au 01 49 57 74 03 ou envoyez un courriel à lyna.elhonsali@mairie-saint-mande.fr

DISPARITION



MONIQUE MANHÈS

C'est avec tristesse que la Municipalité a appris le décès de Monique Manhès, née Cheminel, survenu le 24 février dans sa 91^e année.

Installée à Saint-Mandé en 1956 avec son époux Pierre, Monique était très impliquée dans la vie de la commune. Après avoir arrêté son travail de comptable à la Société Générale de Fonderie à Paris où elle avait d'ailleurs rencontré son époux, Monique s'est consacrée à ses enfants Laurence et Pascal. Très croyante, elle a tout d'abord enseigné le catéchisme, puis pendant 25 ans s'est mise au service de la Croix Rouge en tant que bénévole. Depuis 2019, elle était en résidence à l'EHPAD Médicis à Maisons Alfort.

Au nom du Conseil municipal, le Maire, Julien Weil adresse à ses enfants Laurence et Pascal, ses quatre petits-enfants et quatre arrière-petits-enfants, sa famille et ses proches, ses plus sincères condoléances.

ESTIMATIONS GRATUITES

de vos bijoux & objets d'art

Les jeudis 11 et 25 avril 2024

Par Enora ALIX,
votre Commissaire-Priseur à Saint-Mandé



CHANEL
Bague Cosmos,
or gris et diamants
Adjudé 13 000 €



Charles CAMOIN
Golfe de Piana
Adjudé 44 000 €

Patrick VILLAS
Bronze
Adjudé 13 600 €



MILLON LYZO
Maison de ventes aux enchères

À "La petite Charpente"
14 rue Plisson - 94160 Saint-Mandé
Uniquement sur rendez-vous !

Renseignements & rdv
M^e Enora ALIX

ealix@millon.com 06 58 37 94 70



Le Conseil Notarial

Créer • Développer • Protéger • Transmettre

LE MAJEUR PROTÉGÉ



Maître Maxime Urphéant
Notaire à Saint-Mandé

maxime.urpheant@paris.notaires.fr



Vous êtes très nombreux à faire face à la perte d'autonomie d'un proche et à vous en ouvrir à votre notaire à l'occasion de la réalisation d'un projet.

Voici donc un tour d'horizon des mesures de protection du majeur :

La grande différence concernant les trois mesures réside dans l'**autonomie laissée à la personne protégée**, mais également dans l'**objectif** des mesures.

1/ La Sauvegarde de justice : Elle s'adresse aux personnes qui subissent une perte d'autonomie temporaire, le majeur protégé conserve donc le droit d'accomplir tous les actes de la vie courante sauf ceux spécialement confiés au mandataire. Elle est une mesure *urgente et temporaire*. Elle a une durée d'un an maximum et est renouvelable une fois.

2/ La Curatelle : Elle vise les personnes qui ont besoin d'être assistées ou contrôlées d'une manière continue dans les actes importants de la vie civile. La curatelle est *durable* et mise en place pour une durée

de 5 ans renouvelable. La personne sous curatelle conserve une certaine autonomie, par exemple, elle choisit son lieu de résidence, elle conserve le droit de vote et peut accomplir seule les actes d'administration et actes d'état civil (renouveler une carte d'identité, reconnaître un enfant, se marier, se pacser...). Elle doit cependant en informer son curateur. En revanche, l'assistance du curateur sera nécessaire pour vendre ou acheter un bien immobilier, rédiger un testament et consentir une donation. Lorsqu'elle porte sur sa résidence principale, l'opération devra être autorisée par le juge.

3/ La Tutelle : Elle concerne les personnes nécessitant d'être représentées de manière continue dans les actes de la vie civile à cause d'une altération de leurs facultés mentales ou physiques durables. Il doit alors être établi que ni la sauvegarde de justice, ni la curatelle ne peuvent assurer une protection suffisante. La plupart des actes sont directement réalisés par le tuteur. Il représente le majeur protégé dans les actes de la vie civile. Il perçoit les revenus

de la personne et s'occupe de gérer ses dépenses. La tutelle est *durable* et peut être mise en place pour 5 ou 10 ans. De manière générale, les **actes d'administration** sont réalisés par le tuteur (gestion des factures, comptes bancaires, administratif...), et les **actes de disposition** doivent être autorisés par le juge (actes ayant pour effet de diminuer ou d'augmenter la valeur du patrimoine du protégé comme les ventes, les donations...).

Enfin, n'oubliez pas l'**habilitation familiale** qui permet à un proche (parent, enfant, frère, sœur, époux(se), concubin, partenaire) de représenter ou d'assister une personne pour assurer la sauvegarde de ses intérêts sans pour autant la placer sous l'un des régimes de protection présentés pour plus de souplesse. L'habilitation familiale est souvent limitée à certains actes ponctuels mais elle peut également être générale. A la différence de la sauvegarde de justice, de la curatelle ou de la tutelle, une fois l'habilitation familiale délivrée, il n'y a plus, en général, de contrôle par le juge.

Votre notaire vous conseille et vous accompagne dans tous les moments importants de votre vie. Venez le consulter !

